

EVALUATION FINALE

**DE LA CONVENTION PROGRAMME « RENFORCEMENT DE
L'AUTONOMIE DES CAPACITES PRODUCTIVES DES
AGRICULTURES FAMILIALES EN ZONES RURALES ISOLEES
D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE ».**

Ethiopie, Madagascar, Malawi, Sierra Leone

INTER AIDE

ANNEXES AU RAPPORT FINAL

Juin 2013



Tables des matières

Sigles et Acronymes.....	3
I. ANNEXE 1: Termes de Référence	4
II. ANNEXE 2: Méthodologie de travail.....	5
III. ANNEXE 3: Programme de la mission.....	13
IV. ANNEXE 4: Aide-mémoire Ethiopie	17
V. ANNEXE 5: Aide-mémoire Madagascar.....	26
VI. ANNEXE 6: Aide-mémoire Malawi.....	41
VII. ANNEXE 7: Bibliographie consultée.....	52
VIII. ANNEXE 8: Localisation des interventions	54

Sigles et Acronymes

<i>Sigle</i>	<i>Intitulé</i>
<i>Convention Programme</i>	
AFD	Agence Française de Développement
IA	Inter Aide
CEF	Conseil à l'Exploitation Familiale
CES	Conservation des Eaux et des Sols
CP	Convention Programme
DAP	Diammonium Phosphate
IPM	Integrated Pest Management
OP	Organisation de Producteurs
OPV	Open Pollination Variety
TP	Très Précaires
UV	Unité Villageoise
SO	Socio-Organisateur
SRIA	Système de Riziculture Intensive Adapté
<i>Ethiopie</i>	
DA	Development Agent
ILRI	International Livestock Research Institute
RCBDIA	Rural Community Based Development Initiative Association
SNNPR	Southern Nations, Nationalities and Peoples Region
Madagascar	
COLDIS	Société « Collecte et Distribution »
CROA	Comité Régional d'Orientation et d'Allocation
CSA	Centre de Service Agricole
CTHT	Centre Technique Horticole de Toamasina
FRDA	Fonds Régional de Développement Agricole
FIFAMANOR	Fiompiana Fambolena Malagasy Norvéziana (Institut de recherche appliquée)
FOFIFA	Centre National de la Recherche pour le Développement
GSDM	Groupe Semis Direct Madagascar
<i>Malawi</i>	
AEDO	Agriculture Extension Development Officer
AEDC	Agriculture Extension Development Coordinator
AEVO	Agriculture Extension Veterinary Officer
ADMARC	Agricultural Development and MARKeting Corporation
APC	Agriculture Project Committee
DADO	District Agriculture Development Officer
DAEC	District Agriculture Executive Committee
EPA	Extension Planning Area
TA	Traditional Authority
UOP	Unions d'Organisations Paysannes
<i>Sierra Leone</i>	
GCS	Groupes de Conservation des Semences
MADAM	Mankind's Activities for Development Accreditation Movement

I. ANNEXE 1: Termes de Référence

II. ANNEXE 2: Méthodologie de travail (Note d'étape)

I. Introduction

La présente **note d'étape** a pour objet de présenter les principales questions et hypothèses qui vont conduire les investigations au cours de la phase de terrain, ainsi que la méthodologie d'évaluation proposée pour les phases à venir de l'évaluation. Sa rédaction découle des premières investigations effectuées par l'équipe d'évaluateurs à partir des lectures documentaires et des entretiens réalisés en France, en particulier avec les responsables sectoriels et transversaux (capitalisation) d'Inter Aide et de l'AFD. Ce document précise et complète les orientations méthodologiques de l'offre technique proposée par le groupement de consultants.

II. Rappel des éléments clés du projet

La Convention Programme « Renforcement de l'autonomie et des capacités productives des agricultures familiales en zones rurales d'Afrique Sub-Saharienne ». Ethiopie, Madagascar, Malawi, Sierra Leone est mise en œuvre par l'ONG Inter Aide et ses partenaires dans 4 pays africains (Ethiopie, Madagascar, Malawi et Sierra Leone). Démarrée en 2010, pour une période de trois ans, cette convention multi-pays, a pour objectif de renforcer l'autonomie et les capacités productives des agricultures familiales des zones rurales isolées ciblées en articulant son action autour de 3 thématiques centrales :

- Un appui à l'amélioration de la production et à la diversification des exploitations avec deux dimensions prioritaires : l'expérimentation avec la diffusion d'innovations variétales et techniques et l'amélioration de la fertilité des sols,
- Le renforcement de l'autonomie semencière des familles paysannes, que ce soit dans la conservation, la sélection ou la production de semences,
- Le soutien à l'émergence et au développement d'organisations paysannes autour des deux objectifs précédents.

Un volet transversal de capitalisation et de valorisation des actions vise à développer et valoriser l'expertise et les savoir-faire autour de ces thématiques.

Cette Convention Programme (CP) contribuera à améliorer : (i) la situation socio-économique des familles rurales vulnérables, (ii) la sécurité alimentaire et l'état sanitaire des populations des régions concernées et (iii) les capacités des populations rurales à maîtriser leur environnement, à protéger et à optimiser les ressources naturelles disponibles. Les actions conduites visent à atteindre trois résultats: (i) **l'amélioration des capacités des micro-producteurs à accroître et diversifier durablement leur production** (identification des producteurs partenaires, encadrement technique, analyse technico-économique et diffusion des nouvelles pratiques, formation, conseil et accompagnement des paysans sur des thématiques transversales : amélioration de la fertilité des sols, utilisation optimale des intrants, gestion des ressources naturelles et conservation des sols, etc.), (ii) **l'amélioration durable de l'autonomie semencière des familles de producteurs** (appui à la sélection massale/conservation/stockage, production et commercialisation de semences de qualité, assurer la disponibilité locale de semences produites, développer les liens avec les acteurs des filières, etc.), (iii) **la structuration et renforcement des capacités des organisations paysannes à fournir un appui aux activités productives de leurs membres** (structuration et accompagnement des groupements, renforcement des capacités de service des organisations, intermédiation avec les partenaires, etc.).

Cette convention programme vise à tester puis diffuser auprès des ménages agricoles vulnérables des itinéraires techniques de changement adaptés et appropriables, à promouvoir des marchés de

bien et de services à travers des organisations de producteurs et des mécanismes d'intermédiation pérennes, cela pour permettre la durabilité et la des changements. Ces changements assureront des conditions de vie décentes aux ménages bénéficiaires, et permettront simultanément une gestion optimale des ressources naturelles dont ils dépendent.

Cette CP intervient dans quatre pays : Ethiopie (Région SNNPR), Madagascar (Région Vatovavy Fitovinany), Malawi (Central & Southern Regions) et Sierra Leone (Province du Nord), auprès de 18.000 exploitations familiales (soit plus de 90.000 personnes), dont 20% détenues par des familles hautement vulnérables, devraient bénéficier directement du programme. La convention vise plus particulièrement les groupes de paysans, les paysans pairs, des paysans semenciers et les membres des bureaux des organisations paysannes.

III. Objet de l'évaluation

Cette évaluation recoupe plusieurs objectifs :

- Valider les principaux résultats obtenus en se basant sur un nombre limité de dispositifs dans les différents pays représentatifs des approches d'intervention et des réalisations ;
- Fournir une analyse critique et constructive des approches développées ;
- Fournir une analyse critique et constructive des outils de suivi-évaluation mis en œuvre, de la gestion des informations et des processus de capitalisation des expériences ;
- Produire des recommandations concrètes et opérationnelles, en fonction des contextes, pouvant être intégrés dans l'élaboration de la stratégie d'intervention d'une nouvelle phase.

De manière générale, il s'agit d'apprécier les résultats et enseignements de la CP, de mesurer la pertinence, l'efficacité des actions et dispositifs mis en place, de déterminer s'ils sont pérennes et appropriés par les acteurs et de façon prospective, de proposer des options stratégiques pour optimiser la poursuite de l'action tout en identifiant les freins et les leviers pouvant favoriser le développement d'un tel programme multi-pays. En cela, l'analyse du mécanisme de pilotage, notamment en matière de suivi, de mutualisation d'information, de capitalisation et de documentation des interventions revêt une importance majeure.

IV. Les principales questions abordées au cours de la phase de terrain

Les attendus de cette évaluation tels qu'évoqués dans les termes de référence et au cours des entretiens préliminaires concernent en particulier :

- L'appréciation du bien-fondé (pertinence) et la cohérence de l'action, en particulier sous l'angle de son déploiement multi-pays (hypothèses de travail, approche méthodologique, outils de suivi-évaluation, système de gestion de l'information et de capitalisation des acquis, etc.);
- La mesure de l'atteinte des objectifs et des résultats prévus (efficacité) ;
- L'analyse du rapport coût / efficacité entre les moyens mobilisés et les résultats atteints (efficience), mais également l'appréciation des coûts par grands volets, grandes fonctions et principales unités du programme ;
- L'analyse des modalités d'adaptation de la CP aux contextes particuliers, de la perception et de la compréhension de la perception qu'ont les acteurs de ce programme ;
- L'analyse de la démarche de mise en œuvre des actions, en regard du contexte social, des exigences technico-économiques vécues par les différents types d'exploitations agricoles, des formes de mutualisation existantes et des réalités socio-foncières (inégalité d'accès à la

terre, modes de faire valoir différenciés, ...), de l'organisation des services aux exploitations agricoles (dans le contexte national et dans la situation particulière des zones isolées, etc.) et de leur financement, des liens recherche agricole/conseil/fourniture d'intrants, etc.;

- L'analyse des conditions et de l'effectivité d'un transfert progressif des responsabilités d'Inter Aide inhérentes à la conduite du programme aux acteurs nationaux et des modalités de désengagement du dispositif projet sur les différents terrains. Par ailleurs, il sera utile d'identifier les possibilités de réplication des expériences conduites (durabilité).

Au-delà d'une analyse des critères classiques d'évaluation, l'objectif de la mission sera de :

- Capitaliser les résultats des interventions. Ce travail s'accordera autour de thématiques communes aux quatre pays qui permettront une analyse critique des pratiques, cela en fonction des spécificités des terrains. Il s'agira de dégager les leçons à retenir et d'insister sur les expériences à consolider à l'avenir. Les points d'ancrage (ou les grandes questions) qui guideront ces analyses sont au nombre de huit:
 - o **L'adéquation des itinéraires d'amélioration des systèmes de production** (choix des entrées techniques) **aux réalités des milieux et des différents types d'exploitation agricole** qui les accueillent (conservation des eaux et des sols, production fourragère, introduction de variétés nouvelles, amélioration des itinéraires de production, conservation, transformation, etc.);
 - o **L'adéquation et les opportunités de pérennisation du système de conseil à l'exploitation/vulgarisation proposé.** Il s'agit en particulier de mettre en évidence les spécificités de l'approche Inter Aide en la matière, cela en considérant les spécificités des terrains. Seront en particulier analysés la fonction et le positionnement des paysans pairs, et leur articulation avec les équipes de la CP, les services de vulgarisation ou les organisations paysannes là où elles sont fonctionnelles, avec les dispositifs d'innovation, mais également leur rôle dans la diffusion des pratiques confirmées ;
 - o La **filière semences**. De quelle manière cette filière peut être organisée pour répondre aux besoins récurrents des ménages, en particulier les plus vulnérables. Différents schémas ont été testés. Nous chercherons à comprendre ce que ces dispositifs ont pu améliorer, pour qui; en quoi ils permettent de sécuriser l'approvisionnement des ménages en semences cela par une action directe sur les exploitations (production individuelle) ou en utilisant le levier des mécanismes traditionnels ou récents (OP) de mutualisation ou de redistribution ;
 - o Les **pratiques d'amélioration de l'accès aux services de productivité** (intrants/financement, amélioration de la valeur ajoutée, information, foncier, intermédiation avec la recherche et les services techniques en particulier, etc.). L'intérêt du producteur est effectivement d'améliorer les conditions d'accès aux services qui lui sont nécessaires pour soutenir l'amélioration de la productivité de ses systèmes de production et de ses revenus, tout en améliorant la qualité de son environnement. En cela, l'option organisation de producteurs constitue une réponse intéressante, mais non absolue. Il sera donc nécessaire d'apprécier les différents scénarios, en fonction du paysage des institutions rurales dans les zones de travail (valeur ajoutée, mécanismes de renforcement, etc.), et de l'intérêt qu'ils représentent pour les producteurs dans la durée ;
 - o Les **stratégies de ciblage et d'appui aux vulnérables**. Doivent-elles ou peuvent-elles être différenciées? Les outils utilisés sont-ils pertinents et performants? Quelles leçons tirer des expériences menées dans les quatre pays ?
 - o Les **stratégies de renforcement des capacités et de transfert de responsabilité aux organisations et partenaires locaux**. Quelle est la plus-value de l'assistance

technique « externe » ? Comment les institutions locales en ont tiré parti ? Quelle stratégie de dévolution de fonctions peut être envisagée dans le futur ?

- o **Le suivi- évaluation et la capitalisation.** Quels outils ont été mis en place pour assurer et valoriser la mémoire de la CP et des acteurs qui la composent ? Comment le système de veille et de suivi est-il organisé et comment les responsabilités des acteurs sont-elles partagées ? Est-il un outil de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs partenaires ? Comment le dispositif de pilotage est-il organisé à différents niveaux ? Comment l'information utile est-elle capitalisée et partagée ?
- o **L'économie du programme.** Celle-ci reste à appréhender à différents niveaux : résultats des itinéraires techniques proposés pour les ménages (revenus et trésorerie, sécurité alimentaire, gestion de la main d'œuvre, etc.) et effets sur la durabilité des terroirs (fertilité, maintien des ressources vitales : fourrages, bois-énergie, etc.) ? La pertinence et le coût (et la durabilité) des innovations institutionnelles (analyse des coûts des services et des modalités de leur couverture sur ressources propres, la valeur ajoutée des innovations institutionnelles par rapport aux dispositifs pré existants, etc.) ? Il sera également utile d'analyser un certain nombre de critères d'efficience : coût par famille touchée (ménage agricole, ménage vulnérable, etc.), influence du fonctionnement du projet sur les résultats (organisation, lignes de décision, procédures financières, etc.), appréciation des coûts par grands types d'activités, etc. Il sera en particulier intéressant de faire une analyse comparée entre des dispositifs ayant une histoire plus ou moins ancienne (dont le coût devrait être atténué en théorie) et des leçons qui peuvent être tirées des comparaisons, etc.
- Fournir des recommandations par rapport aux choix stratégiques et opérationnels de mise en œuvre d'une nouvelle phase de cette convention programme.

Nous essayerons à la suite de définir les éléments de méthodologie et de programmation qui permettront d'apporter des éléments de réponse aux grandes questions évoquées et de capitaliser les bonnes pratiques, autant celles dont les enseignements peuvent être utilisables dans les quatre pays que celles correspondant à un environnement particulier.

V. Méthodologie

La méthodologie de travail comme définie dans les termes de référence repose sur quatre grandes étapes qui peuvent être déclinées en 3 blocs :

- La préparation de l'évaluation ;
- Les analyses de terrain ;
- La rédaction des rapports provisoires et définitifs de l'évaluation associée à la restitution des résultats aux parties prenantes.

A. Préparation de l'évaluation

Cette phase consiste à :

- Définir une compréhension commune des termes et du contenu de la mission entre l'équipe d'évaluateurs, l'équipe d'Inter Aide et l'AFD ;
- Affiner la compréhension du programme pour bien délimiter les contours des investigations.

Ce travail a été réalisé au cours d'entretiens réalisés à Antananarivo (responsable secteur, responsables interventions régionales), à Versailles (responsables secteurs, coordonnateur de la CP) et à Paris (AFD). Ces rencontres ont été complétées par une revue bibliographique.

Ces entretiens ont en outre permis de :

- Circonscrire le contexte politique et institutionnel du développement agricole dans les quatre pays ;
- Comprendre l'histoire des itinéraires de développement proposés dans chacun des pays par l'équipe Inter Aide et ses partenaires locaux ;
- Comprendre le mode de fonctionnement des équipes de terrain dans chacun des pays et l'organisation transversale du programme ;
- Comprendre comment les besoins des exploitations, en particulier les plus vulnérables sont traités ;
- Comprendre comment les appuis apportés aux organisations et OP partenaires sont mis en œuvre et la nature des collaborations avec les institutions pérennes (services de l'Etat, organismes rattachés, etc.);
- Cerner les difficultés de mise en œuvre de la CP, en fonction des contextes particuliers à chaque zone de d'intervention et de la nature complexe du dispositif multi pays.

Enfin, cette phase préliminaire a permis de mieux délimiter comment approfondir les questions posées sur des différents terrains.

Comme évoqué dans les Termes de Référence, l'équipe de consultant concentrera son travail dans trois pays : Madagascar, Malawi et Ethiopie.

B. Analyses de terrain

Les principaux champs d'analyse au cours de la phase terrain sont décrits dans le tableau à la suite. Les thématiques identifiées seront analysées soit à partir de la documentation disponible, soit à partir d'entretiens, soit à partir de réunions de travail ou de moments de débriefing. Les informations clés seront croisées de manière à réduire les risques de biais.

Thématique	Questions principales à traiter	Modalités d'analyse
Innovation	Modalités de choix des innovations proposées ; Modalités de mise en place des tests ; Modalités d'analyse des résultats et de leur validation ; Modalités d'adoption des itinéraires proposés ; Modalités d'adaptation des itinéraires. Thématiques principales à analyser : - Tests de variétés locales prometteuses et de variétés certifiées : céréales (riz, blé, maïs), tubercules (manioc, igname, patate douce, taro, pomme de terre, etc.), légumineuses (haricot, etc.), cultures maraîchères ; - Travail du sol (labour, sarclages, etc.) ; - Itinéraires techniques améliorés (SRIA, fertilisation, lutte et fertilisation biologique, compost, etc.) - Lutte anti érosive, introduction de nouvelles variétés pour végétaliser et production fourragère/alimentaire ; - Transformation des produits (farine de manioc, huile de palme)	Entretiens avec les techniciens ; Entretiens avec des paysans/groupes expérimentateurs ; Visites de parcelles ; Analyse des protocoles et des fiches de suivi ; Analyse des résultats technico-économiques ; Analyse des fiches techniques et des documents de capitalisation ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.
Dispositif de conseil et de vulgarisation	Analyse de l'articulation expérimentation conseil ; Articulation conseil technique (parcelle), conseil à l'exploitation agricole ; Analyse des approches prises en compte (approche personnalisée, approche collective, etc.) :	Entretiens avec les équipes de techniciens et de socio-organismes « CP » ; Entretiens avec les agents des services de l'agriculture et organes rattachés (CSA, FRDA, etc.) ;

	- Paysans Pairs ; - Organisations de producteurs ; - Services de l'Etat ; - Utilisation des médias. Analyse de l'articulation conseil/ approvisionnement/ marchés Analyse des outils : - Formation des producteurs (théorie/pratique); - Formation des paysans pairs (théorie/pratique); - Formation des techniciens ; - Visites d'échange. Analyse des particularités des approches selon les thématiques : - Lutte antiérosive, production fourragère ; - Gestion de l'eau ; - Amélioration variétale ; - Amélioration des itinéraires techniques de production ; - Transformation, etc. Analyse des dispositifs de conseil et des modalités de pérennisation du conseil de proximité.	Entretiens avec les élus et techniciens des organisations de producteurs ; Réunions avec les Paysans Pairs ; Visites de parcelles de formation ; Entretiens avec les responsables des ONG/OP partenaires (RCBDIA, Fagnibogna) ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.
Filière semences	Analyse de l'efficacité des différents systèmes (production/conserver individuelle, production/conserver collective), destinés à améliorer l'accès aux semences par rapport à la nature de la demande (importance du besoin), l'origine de la demande (ménage vulnérable), au type de culture (céréales, fourragères, plantes protectrices, cultures pérennes, etc.) et à la nature du matériel végétal (variété locale, variété améliorée/certifiée). Analyse des modes de sécurisation semencière pour les ménages ciblés et de redistribution secondaire ; Analyse des actions de structuration du marché semencier (coopératives, Iddirs, Banques de semences, etc.) ;	Réunions avec les Iddirs (Ethiopie) ; Réunions avec les responsables de Coopératives (Madagascar, Malawi) et de GCS ; Visites de banques de semences ; Visites de parcelles et entretiens avec des producteurs individuels ; Entretiens avec les Services de l'Agriculture ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.
Services aux agriculteurs et Organisations de Producteurs	Analyse des actions menées à l'amont de la production (financement des équipements et des intrants, mécanismes revolving, construction d'infrastructures de stockage, etc.) ; Analyse des actions menées à l'aval de la production (transformation, commercialisation, etc.) pour améliorer la valeur ajoutée des produits : mise en place de mécanismes de marché (gingembre, etc.), de systèmes de collecte/commercialisation (Madagascar, Malawi), et d'appui à la transformation des produits ; Analyse des modalités d'appui à la structuration des producteurs (Madagascar, Malawi) : animation, formation, conseil, dotations (équipements, fonds de roulement, etc.), développement des capacités de service, etc. Avantage comparatif de la démarche. Analyse de la démarche d'appui aux Iddirs et aux services de l'agriculture en Ethiopie	Réunions avec les organisations de producteurs (groupements, unions, fédérations, coopératives) ; Entretiens avec les élus et les techniciens d'OP ; Entretiens avec les socio-organismes de la CP ; Entretiens avec les services de l'Etat et organismes rattachés ; Entretiens avec les institutions financières et les opérateurs économiques partenaires ; Réunions avec les Iddirs ; Documents administratifs et financiers d'OP ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.

Ciblage des vulnérables	Stratégie de ciblage opérée (définition des critères, mode d'identification des ménages, d'approche des vulnérables, etc.) Stratégie ménages vulnérables adoptée : approche spécifique ou approche globale ; Public touché, importance de l'activité dans la conduite de la CP ; Analyse des actions spécifiques (dotation de semences, jardins de case, mise en valeur des terres communales, etc.) ; Analyse des conditions de démultiplication et de pérennité des actions.	Entretiens avec les équipes CP pays ; Entretiens avec les Services de l'Etat Visite de réalisations de ménages vulnérables et de collectifs de vulnérables ; Etudes de ciblage ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.
Transfert de responsabilités	Analyse des conventions et des relations de travail entre Inter Aide et ses partenaires nationaux ; Appréciation du niveau d'acquisition des exigences techniques de mise en œuvre des interventions par les équipes nationales ; Analyse des actions spécifiques menées avec les équipes locales (voyage d'échange, formations, ateliers de travail, transfert de documentation, etc.).	Entretiens avec le Coordonnateur de la CP (chargé de capitalisation), les responsables secteurs et les responsables programmes pays ; Réunions de travail avec les OP et ONG partenaires ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.
Suivi-évaluation et capitalisation	Qualité et « maniabilité » du cadre logique ; Documentation des indicateurs (qui, comment ?) ; Coordination du dispositif ; Modalités d'analyse et d'utilisation de l'information ; Produits du dispositif et leur valorisation ; Effet des outils sur le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs partenaires ?	Entretiens avec le Coordonnateur de la CP (chargé de capitalisation), les responsables secteurs, les responsables programmes pays ; Entretien avec les responsables d'OP et d'ONG partenaires ; Analyse des rapports et des bases de données existantes.
Economie du projet	Documentation des indicateurs économiques de la CP ; Etudes de cas relatifs aux effets possibles des innovations sur les exploitations et les terroirs (la valeur ajoutée produite par rapport à l'investissement nécessaire et aux risques induits) ; Etudes de cas sur les possibilités de couverture des coûts des services aux exploitations par les ressources générées par les activités réalisées ; Analyse financière de la CP (analyse comparée du budget par pays, par volet, par rubrique). Analyse des procédures financières ; Analyse comparée des coûts : - Ménage touché ; - Ménage vulnérable par rapport à ménage non classé vulnérable ; - Coût des services par ménages touchés directement et indirectement (innovation, conseil, production semencière, etc.) ; - Analyse du rythme de dégressivité des coûts (en fonction du rythme d'appropriation des compétences techniques, du rythme de diffusion des résultats, etc.	Analyse des états financiers de la CP ; Analyse des fiches techniques et de suivi ; Analyse des comptes d'OP ; Entretiens avec les responsables secteur et pays

L'information nécessaire pour alimenter ces questionnements sera collectée au cours d'entretiens et de réunions menés avec les différents acteurs de la CP ainsi que ses partenaires directs, les visites de réalisations et la documentation disponible sur place. Les consultants concentreront leurs animations et interviews sur les questions ou remarques majeures qui intéressent chaque groupe d'acteurs. Des guides d'entretien simples construits à partir du questionnaire évaluatif seront appliqués. Des guides, plutôt que des questionnaires, parce que les outils ne doivent pas « bloquer » un dialogue qui n'est jamais naturellement simple dans un exercice d'évaluation. Ce questionnaire s'élaborera pour chaque groupe d'acteurs, sur la base d'un questionnaire générique : qu'est-ce qui a été réalisé ? Quels sont les résultats ? Quels sont les éléments de succès et de difficultés ? Sur la base de ce cheminement, il s'agira d'introduire des questions spécifiques en fonction de l'information à rechercher, avant de s'engager dans une démarche prospective pour cerner les potentialités sur lesquelles il est possible de s'appuyer à l'avenir et les obstacles auxquels il importe de prêter attention. Les informations seront superposées et croisées afin de réduire les risques d'interprétations subjectives.

Au terme de ce travail de terrain, le consultant organisera une première réunion de synthèse avec les acteurs clés, qui relatera les constats observés « de l'extérieur ». Ces constats seront relayés par un travail d'appui à l'auto-analyse (comment les équipes techniques ont comprise et conduit leurs missions, comment ils expliquent leurs résultats, etc.) et à la prospective (comment elles voient la poursuite des acquis ?) qui ensuite seront mis en perspective de certaines recommandations du consultant. Cela permettra au consultant de mieux cadrer ses conclusions, mais aussi de les rendre appropriables. L'ensemble synthèse, approfondissement et recommandations prendra la forme d'un aide-mémoire succinct laissé en fin de mission pays à chaque équipe.

III. ANNEXE 3: Programme de la mission

Missions Serge Béné en France, Ethiopie, au Malawi et à Madagascar

Date	Lieu	Activités
27/03/2013	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec le Responsable Secteur Madagascar/Ethiopie d'Inter Aide
01/04/2013	Transfert	Voyage Antananarivo – Paris Serge Bene
02/04/2013	Versailles (France)	Réunion de démarrage et entretiens avec les responsables secteurs
03/04/2013	Paris (France)	Réunion avec l'AFD
04/04/2013	Versailles (France)	Entretien avec le responsable secteur Sierra Leone Entretien avec les chargés de capitalisation de la CP
05 au 08/04/2013	France	Analyse documentaire
10/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec l'AFD (Agence d'Antananarivo)
11/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec la DUE à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec le Directeur de l'appui à l'Organisation des Filières au Ministère de l'Agriculture
12/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
14/04/2013	Transfert	Voyage Antananarivo - Addis Abeba. Serge Bene
15/04/2013	Sodo (Ethiopie)	Voyage Addis Abeba – Sodo Réunion avec le chef du programme agricole d'Inter Aide
16/03/2013	Hadero (Ethiopie)	Entretien avec des paysans pairs Entretien avec un iddir Visite de réalisations Entretien avec les équipes de terrain (Animateurs, superviseurs, DA)
	Transfert	Voyage Paris Lilongwe – Dominique Violas
17/03/2013	Kacha Bira (Ethiopie)	Visite de réalisations Visite de la pépinière du projet Entretien avec des paysans pairs Entretien avec un iddir
18/03/2013	Doyo Gena (Ethiopie)	Visite de réalisations (récupération terres dégradées, pépinières communautaires et villageoises, parcelles paysans vulnérables) Entretien avec les équipes de terrain (superviseurs, DA) Entretien avec des paysans pairs Entretien avec un iddir
19/04/2013	Damot Gale (Ethiopie)	Réunion avec la coopérative semencière de Damot Gale
20/04/2013	Sodo (Ethiopie)	Exploitation de la documentation
21/04/2013	Hadero (Ethiopie)	Rencontre avec le responsable de zone de l'Agriculture et de l'Economie et des finances Rencontre du bureau d'un Iddir Rencontre du Président du Kebele de Achacho Rencontre de paysans pairs Visite du FTC du Kebele de Achacho
23/04/2013	Addis Abeba (Ethiopie)	Debriefing à Doyo Gena Voyage Sodo – Addis Abeba
24/03/2013	Addis Abeba (Ethiopie)	Réunion avec le Centre International de la Pomme de Terre (CIP) Entretien avec J. Galindo

		Rédaction de l'aide-mémoire
25/04/2013	Addis Abeba (Ethiopie)	Rencontre avec l'AFD Voyage Addis Abeba – Lilongwe (Malawi)
26/04/2013	Nathenje (Malawi)	Rencontre avec l'équipe technique du projet Agro Chadza Rencontre avec Elisabeth Sabouni (AEDO) Debriefing avec Dominique Violas et Manuel Milz
27/04/2013	TA Chadza (Malawi)	Visite synthétique des réalisations de terrain avec D. Violas
28/04/2013	Nathenje (Malawi)	Matin - Restitution de la mission auprès de Manuel Milz, Prémila Masse, Mathilde Duparcq et Emmanuel Coutolleau (stagiaires ISTOM) et Dominique Violas Après-midi - Réflexion sur les actions futures avec Manuel Milz, Prémila Masse et Dominique Violas
29/04/2013	Malawi - Madagascar	Voyage Lilongwe – Antananarivo
10/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec l'AFD (Agence d'Antananarivo)
11/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec la DUE à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec le Directeur de l'appui à l'Organisation des Filières au Ministère de l'Agriculture
12/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
02/05/2013		Transfert Antananarivo – Manakara
03/05/2013	Manakara (Madagascar)	Réunion avec le Bureau de la Fédération Fagnibogna
	Ambila (Madagascar)	Visite de la Coopérative Ampy Vatsy
	Mavorano (Madagascar)	Réunion avec Union Nambinina
04/05/2013	Vohimasina Nord (Madagascar)	Visite de réalisations, rencontre de ménages très vulnérables
	Manakara (Madagascar)	Réunion avec l'équipe de techniciens d'Inter Aide
05/05/2013	Manakara (Madagascar)	Réunion avec l'équipe de socio-organiseurs d'Inter Aide
	Ambila (Madagascar)	Visite de réalisations, entretiens avec les paysans pairs, techniciens d'Union, responsables de groupes et bureau de l'Union Miandry Tsara
	Sorombo (Madagascar)	Réunion avec les membres de l'Union FFM, et les membres des groupements du Fokontany d'Ankaramalaza
06/05/2013		Réunion de débriefing avec l'équipe du projet
		Entretien avec le Directeur de l'Institution Financière TIAVO
		Entretien avec le Coordonnateur du Centre de Service Agricole (CSA) Andriambo de Manakara
		Entretien avec la Directrice Exécutive Régionale (DER) du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) Vatovavy Fitovinany
		Entretien avec le Chef du Service Agriculture de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de la Région Vatovavy Fitovinany
07/05/2013	Ambohimiarina II (Madagascar)	Visite de réalisations Rencontre des paysans pairs et techniciens d'union Réunion avec l'Union Miamandroso
08/05/2013	Andonabe (Madagascar)	Visite de réalisations Rencontre avec les groupements de base Réunion avec l'équipe de technicien Réunion de débriefing (Mananjara)
09/05/2013	Ankazotelo (Madagascar)	Visites de réalisations Entretiens avec les groupements de base Entretiens avec les représentants des Unions Taratra et Dafinasatra Réunion de travail avec les membres des Unions sur le projet de création de

		coopérative Réunion de travail avec l'équipe de socio-organiseurs
10/05/2013	Fianarantsoa (Madagascar)	Entretien avec la Directrice de la Coopérative COLDIS

Mission Dominique Violas en France et au Malawi

Date	Lieu	Activités
02/04/2013	Versailles (France)	Réunion de démarrage et entretiens avec les responsables secteurs
03/04/2013	Paris (France)	Réunion avec l'AFD
05 au 08/04/2013	France	Analyse documentaire
16/03/2013		Voyage Paris – Addis Abeba
17/03/2013	TA Chadza Section Chibubu	Arrivée à Lilongwe – Accueil par Manuel MILS Rencontre avec le Club Mualawaluzi (APC en année 1) Visite d'activités : banque de semences, agroforesterie, élevage de porcs, petite irrigation, appui aux vulnérables
18/03/2013	TA Chadza Section Maluwa	Rencontre avec l'APC de Kashada (année 1) Rencontre avec l'APC de Bomani (année 2) Rencontre avec le Club Kasupe (année 3) Rencontre avec l'APC de Mapembe (année 4) Visite d'activités : banque de semences, agroforesterie, élevage de porcs, petite irrigation, parcelles de démonstration, afforestation, appui aux vulnérables
19/04/2013	TA Chadza Sections Chiwili et Dzamalala	Rencontre avec le Club Mtendele (année 2) Visite d'activités : petite irrigation, banque de semences, appui aux vulnérables Débriefing au bureau d'Inter Aide à Nathenje
20/04/2013	TA Chadza	Rencontre avec l'Association Tilimbike (main commitee) puis les sous association de Maluwa ,Chiwili et Mphesi Thème : Commercialisation collective
21/04/2013	Zomba	Voyage de Nathenje à Zomba – Nuit à Zomba
22/04/2013	TA Jenara	Présentation du projet Agro Phalombe par Prémila à Mwanga Rencontre avec l'APC de Njobvu Tigandane (année 1) Rencontre avec le club Mgwarizano (année 1) Rencontre avec l'APC Nanchira-Nlaha Tyanjane (année 4) Visite d'activités : élevage de chèvres, banques de semences, petite irrigation, plantation d'arbres, racines et tubercules, Rencontre avec l'association semences locales de la section M'Meza
23/04/2013	TA Chiwalo	Rencontre avec l'APC Mulambe Makawa Irrigation Club (année 1) Rencontre avec les APC de Tandui et de Malaba Rencontre avec l'APC Henere Tilimbike Irrigation (année 1) Visite d'activités : petite irrigation, banques de semences, arbres fruitiers, Entretien avec Watson (nursery officer) sur afforestation
24/03/2013	TA Jenara	Rencontre avec le Marketting Titukhulane Group Action Commitee Rencontre avec le Marketing Thundu GAC Rencontre avec M. Makina (coordonnateur du projet) et Richard (marketing officer de Phalombe) à Mwanga Nuit à Zomba
25/04/2013	Nathenje	Voyage de Zomba à Nathenje Travail sur documentation
26/04/2013	Nathenje	Arrivée de Serge Béné – Chef de mission Rencontre avec l'équipe technique du projet Agro Chadza Rencontre avec Elisabeth Sabouni (AEDO) Debriefing avec Serge Béné et Manuel Milz
27/04/2013	TA Chadza	Visite synthétique des réalisations de terrain avec Serge Béné
28/04/2013	Nathenje	Matin - Restitution de la mission auprès de Manuel Milz, Prémila Masse, Mathilde Duparcq et Emmanuel Coutolleau (stagiaires ISTOM) et Serge Béné Après-midi - Réflexion sur les actions futures avec Manuel Milz, Prémila Masse et Serge Béné

29/04/2013	Addis Abeba	Voyage Lilongwe – Addis Abeba
05/05/2013	Paris	Voyage Addis Abeba - Paris

Programme de fin de mission

Date	Lieu	Activités
10/05/2013 au 23/05/2013		Rédaction rapport provisoire
29/05/2013	Paris (France)	Restitution avec Inter Aide et l'AFD
11/06/2013	Manakara (Madagascar)	Restitution aux partenaires à Madagascar
15 au 18/06/2013		Rédaction du rapport final

IV. ANNEXE 4: Aide-mémoire Ethiopie

AIDE MEMOIRE DE LA MISSION D'EVALUATION DE LA CONVENTION PROGRAMME N°: CZZ 1657 01 G : « RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE ET DES CAPACITES PRODUCTIVES DES AGRICULTURES FAMILIALES EN ZONES RURALES ISOLEES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE » EN ETHIOPIE / 14 au 25 Avril 2013 / Serge Bene

1. Introduction

Le présent aide-mémoire récapitule les premières observations de la mission d'évaluation de la Convention Programme qui s'est déroulée entre le 14 et le 25 avril en Ethiopie. La mission a pu suivre l'évolution des réalisations et plus spécifiquement de l'intervention d'Inter Aide dans la zone du 15 au 23 avril, dans les cinq Woredas concernés par son programme agricole. Cela a permis d'appréhender l'évolution de la démarche et de mieux cerner l'importance des acquis et résultats à ce jour. Le programme de la mission en Ethiopie figure en annexe.

2. Présentation de la CP en Ethiopie.

En Ethiopie, les actions menées dans le cadre de la CP couvrent deux zones de la Southern Nations, Nationalities and Peoples Region (SNNPR) : le Kembatta (Woreda de Kacha Bira, Hadero, Doyo Gena) et le Wolayta (Wodera de Damot Gale). Sa durée d'exécution s'étend d'Avril 2011 à Octobre 2013. Les actions sont principalement conduites dans les deux nouveaux Woreda d'intervention identifiés : Doyo Gena et Hadero.

Cette CP vise à améliorer les conditions de production, de sécurité alimentaire et économique de 5.000 exploitations agricoles (environ 30.000 – 35.000 personnes), dont 20% sont détenues par des ménages en situation précaire. La zone d'intervention se situe en zone montagneuse, entre 1.500 et 2.500 m d'altitude. Les densités démographiques et la pression sur le foncier sont très fortes (450 habitants par km² en moyenne. 92% de la population habite en milieu rural). Cette pression démographique sur la ressource a pour corollaire la baisse de fertilité des sols et des rendements, la réduction des zones de pâture et du cheptel familial. Selon le Kebele, la taille d'exploitation varie de 0,25 à 1 ha. S'il existe des situations extrêmes marquées, la surface maîtrisée par exploitation agricole semble assez homogène entre les membres d'une même unité villageoise¹. Les capacités à prévenir ou de résilience à certains chocs (maladie, perte accidentelle de production ou d'animaux, mauvaise gestion des ressources du ménage, etc.) semblent être des critères importants de vulnérabilité des ménages.

La CP priorise l'appui aux exploitations agricoles par le biais « d'entrées techniques » destinées à améliorer la productivité de la terre et du travail. L'approche vise à améliorer les capacités techniques des exploitations en enracinant les principaux services dont elles ont besoin (innovation/conseils, intrants, recapitalisation pour les plus vulnérables), grâce à la consolidation de dispositifs de proximité simples (renforcement des capacités propres des exploitations, mise en place de relais paysans ou paysans pairs, renforcement des capacités des iddirs et des agents de développement, etc.) qui favorisent ainsi une plus grande autonomie de gestion de leurs activités.

Ces « entrées » techniques concernent :

- **L'amélioration de la fertilité des sols.** Cette approche s'effectue à l'échelle de micro bassins versants (Unités Villageoises/VU). Il s'agit d'appuyer les communautés concernées à mettre

¹ Des mécanismes complexes d'usage de terres, liés en particulier à la dégradation des conditions de vie de certains ménages, existent néanmoins (prêt, location, délégation de droit d'usage, etc.)

en place des aménagements de conservation des eaux et des sols végétalisés. 100 UV devraient construire 450 km de structures antiérosives. Cette activité est conduite conjointement avec l'identification, la multiplication et la diffusion d'espèces fourragères destinées à végétaliser les aménagements antiérosifs tout en améliorant la disponibilité en fourrage des exploitations (principaux résultats : 5.000 paysans sont concernés, 560 ha de terres seront protégées, 200 paysans pairs seront formés, une pépinière centrale sera créée) ;

- **Une plus grande sécurité d'accès à des semences de qualité.** Il s'agit d'améliorer l'accès des ménages à des semences de qualité en développant des stratégies individuelles et collectives de sélection et de conservation. Les iddirs jouent un rôle central dans la mise en œuvre de cette activité (gestion de stocks et de fonds revolving). 4.000 exploitations sont concernées par cette activité;
- **La diversification des activités agricoles pour les ménages vulnérables.** Il s'agit d'appuyer ces ménages à sécuriser et à diversifier leur production en appliquant des techniques améliorées (igname, taro, pomme de terre, fruitiers, maïs, etc.). 1.000 ménages seront appuyés (conseil, diffusion de matériel végétal adapté, mise en place de paysans pairs, etc.).

La stratégie adoptée par Inter Aide est « glissante » (appui deux années sur une zone, complétée par une année avec un dispositif léger avant de passer à une autre zone identifiée en collaboration avec les Ministère de l'Agriculture), est centrée sur les questions techniques, repose sur une équipe réduite relayée par des paysans pairs, les iddirs et les agents du MOA. Ce dispositif est destiné à assurer la durabilité et la mise à l'échelle des résultats.

3. Analyse succincte des résultats et de leur mise en œuvre

Les commentaires présentés porteront sur l'analyse des trois grands domaines d'activités conduits par Inter Aide en Ethiopie :

- La conservation des eaux et des sols associés à la production fourrage ;
- La sécurisation de l'accès aux semences et au matériel végétal amélioré ;
- L'appui aux ménages vulnérables.

Les principales réalisations physiques sont résumées dans le tableau à la suite

Woreda	Hadero	Doyo Gena	Total CP	Kacha Bira	Damot Sore	Damot Gale
Nb Kebele	16	14	30	26	20	31
Nb ot households in the woreda	13.303	10.226	23.529	26.872	23.224	36.778
Nb Kebele	10	6	16	12	6	13
Nb VU	36	14	50	39	12	56
Nb household	2.267	525	2.792	1.133	173	1.449
% household beneficiaries	17,0	5,1	11,9			
Nb vulnerable household	66		66	30	50	30
% vulnerable household	0,5		0,3			
Nb Peer educators	40	54	94	8	65	30
Nb Animators	5	0	5	0	0	0
Nb Supervisors	3	3	6	1	2	1
Nb DA involved	18+	13	31+		18	9
SWC structures (km)	191	45	236	149	10	145
Nb individual nurseries (fruit & agro-forestry)	39		39			
Nb group nurseries (fruit & agro-forestry)	1		1		3	
Backyard grass nurseries	1.985	709	2.694	511	312	2.828
Surface rehabilitated (ha)	238		238	186	12,6	181,75
Volume of seeds granted						
Food crops seed(Qls)	83,9	81	164,9	25	52	35

Nb. Food crop seed in the form of cuttings	109.476		109.476	3.115	7.500	7.965
Agro-forestry Seedlings	46.173		46.173			
Different forage seeds (kg)	323	73	396			
Forage planting material (grass clumps distributed)	16.844	8.523	25.267		7500	
Nb of experminetations	9	9	18		2	

3.1. Les activités de conservation et de mise en valeur des sols.

Les activités de **conservation des eaux et des sols associés à la production de fourrage** (stabilisation des aménagements) **constituent le cœur du métier d'Inter Aide dans le secteur agricole en Ethiopie, également sa plus importante valeur ajoutée.** A ce jour, 236 km d'aménagement ont été réalisés dans les deux Woredas (en deux années pour le Woreda de Hadero et une année pour le Woreda de Doyo Guena) et 238 ha ont été réhabilités (Woreda de hadero). Les activités ont démarré tardivement dans le Woreda de Doyo Guena où la mobilisation des équipes du Ministère de l'Agriculture est apparue difficile.

Les résultats enregistrés sont liés à un certain nombre de déterminants importants :

- Une **démarche ancienne** (démarrage en 2006 dans le Woreda de Damot Gale), **qui a évolué progressivement, destinée à fournir des réponses adaptées, maîtrisées localement à la dégradation des sols** (principalement liée à l'érosion hydrique sur des sols de pente) d'exploitations de taille structurellement réduite (moins de 1 ha par famille), potentiellement déficitaires. Il s'agit également d'anticiper les problèmes de viabilité future, liés au morcellement de ces unités de production à l'arrivée de la nouvelle génération (la terre est transmise aux fils en théorie à part égale). Le développement des techniques de végétalisation de stabilisation des aménagements avec des espèces fourragères a permis de valider la démarche et des techniques auprès des ménages, des communautés et des services de l'agriculture. Cette adaptation permet de réduire les pertes de surface productive liées à la construction des fossés/diguettes, et d'améliorer les conditions d'alimentation du cheptel, donc d'accès à la matière organique ;
- "L'entrée" sur des thèmes techniques maintenant validés, qui correspondent à un besoin fort concernant l'ensemble des membres de la communauté impliquée, permet effectivement de développer l'approche micro bassin versant en s'appuyant sur une structure communautaire existante légitime pour intervenir à cette échelle: l'iddir. L'intervention est circonscrite dans le temps, ne nécessite pas de changer la nature de l'iddir, ni n'impose d'en adapter son organisation. L'iddir veille aux intérêts et à la cohésion de la communauté, est apte à mobiliser ses membres et à garantir leurs engagements. Les capacités d'animation des équipes d'Inter Aide ont également fortement facilité cette mobilisation ;
- La mise en place de référents techniques légitimés par la communauté et formés par le projet pour relayer les messages techniques auprès de leurs pairs (un référent pour 20 paysans), et assurer leur suivi ;
- La collaboration étroite avec les équipes du Ministère de l'Agriculture (Development Agents - DA) qui assurent un service de proximité, relayé par des paysans modèles (model farmers: 1 pour 5 exploitations agricoles). Les services du Ministère de l'Agriculture sont associés dans l'identification des sites de travail, la définition des modalités contractuelles d'intervention avec les iddirs, ainsi que la formation des paysans pairs. Cette association a été rapide dans le Woreda de Hadero (en collaboration avec les animateurs du projet), plus difficile à mettre en place dans le Woreda de Doyo Gena, où effectivement les DAs ne sont pas réellement armés pour développer un travail soutenu d'animation ;
- Le développement des relations institutionnelles avec l'ILRI qui a permis d'identifier un certain nombre de nouvelles variétés fourragères adaptées aux différents contextes agro climatiques qui intéressent les ménages agricoles.

Un effort conséquent a été apporté à la production du matériel végétal introduit : pépinière du projet qui sert également de terrain d'observation, pépinières communautaires, pépinières individuelles, pépinières au niveau des Centres de Formations de Paysans (FTC) au niveau de Kebele (Kebele Achacho, Woreda Hadero). Les observations montrent un développement très rapide de cette production au niveau des unités villageoises appuyées (mais visiblement des difficultés de diffusion au-delà). A ce titre, l'expérience conduite avec le FTC de Achacho (fourniture des plants à tous les paysans assistant aux formations).

Un certain nombre de points méritent néanmoins une attention forte :

- En ce qui concerne les terres cultivées, les techniques d'aménagement (et de mise en valeur) proposées ne sont pas adaptées à tous les contextes (pentes fortes, sols légers et sols exploités). L'enjeu est effectivement de pouvoir anticiper les besoins en terre des ménages à l'échelle du village, de manière à proposer des solutions (par exemple plantation des fruitiers associés avec une couverture fourragère) avant que la situation des ménages concernés n'impose une exploitation intensive de parcelles non adaptées pour cela pour survivre. A ce niveau l'expérience de récupération des terres dégradées avec l'ONG RCDBIA constitue une expérience à valoriser et à consolider;
- L'enjeu de la mise à l'échelle. La collaboration avec le Ministère de l'Agriculture est effectivement très positive et prometteuse, en dépit de distorsions selon les zones. La démarche de conservation des eaux et des sols initiée est aujourd'hui adoptée par les services de l'agriculture et constitue un élément de la politique de développement agricole au niveau régional. Néanmoins sa mise en œuvre devrait contourner un double obstacle :
 - o Le cahier de charge des DA est élevé (50 à 70 paysans modèles à suivre représentant environ 300 ménages, nombreux messages d'intensification à diffuser, etc.) et leurs compétences sont exclusivement techniques ;
 - o Le travail d'animation à l'échelle des iddirs et des micro bassins versant en démarrage d'intervention reste assez lourd et exige de réelles capacités de communication ;
- La duplication de deux modèles de vulgarisation sur des problématiques communes (paysans modèles, paysans pairs). Dans de nombreuses situations les deux fonctions sont occupées par la même personne. Si ce n'est pas le cas, le risque principal est que le paysan pair, reconnu socialement perde de son intérêt technique, d'une part parce qu'il ne bénéficiera pas d'un transfert continu d'informations et de savoir de la part des DA, d'autre part parce que les techniques qu'il diffuse autour de lui sont assez simples à maîtriser et que rapidement il ne sera plus sollicité pour des informations dans le domaine précis ;
- Le problème de matériel végétal. Il s'agit en effet d'anticiper les besoins en lien avec l'évolution de la demande pour développer les aménagements.

Le principal défi reste la mise à l'échelle des interventions dans ce domaine (moins de 12% des ménages des deux Woredas ont été touchés à ce jour sur une problématique critique centrale). **Cette mise à l'échelle repose sur une collaboration nécessaire avec les services du Ministère de l'Agriculture**, cela pour deux raisons principales :

- Les **DAs constituent le seul dispositif de proximité existant** à l'heure actuelle pour apporter du conseil ;
- Le **champ de compétence des iddirs reste très spécifique**. Ils constituent un outil pour faciliter la mobilisation sociale, définir des stratégies concertées, et apporter des services « à caractère universel » selon une logique forte de solidarité et d'équité d'accès. Les faire évoluer sous forme d'organisations de producteurs serait leur faire perdre leur identité et leur raison d'être.

Le mode de mise en œuvre actuel nécessitera à notre sens quelques adaptations :

- Bien délimiter le rôle et le domaine d'activité du programme tant par rapport au Ministère de l'Agriculture, que par rapport aux bénéficiaires. Il apparaît évident que **la fonction animation pour préparer, organiser et suivre la réalisation des aménagements au niveau des iddirs, doit continuer à être conduite par l'équipe d'Inter Aide**. Cette intervention au niveau de chaque village reste naturellement transitoire (l'appui post aménagement est principalement technique) ;
- Le **levier des Farmers Training Centers** constitue une alternative importante pour la mise à l'échelle des interventions (complémentaire de l'action d'animation). A ce niveau peuvent être réalisées des formations pratiques de paysans relais (également de DA), des expérimentations/parcelles de démonstrations, ainsi que la production et la diffusion de matériel végétal.
- La **production plus systématique de fiches techniques** pouvant servir aux formateurs et aux stagiaires. Ces structures fonctionnent avec de faibles moyens, avec une « culture orale ». Les documents resteront et pourront être utilisés en fonction des besoins, même si le personnel est appelé à bouger
- Appuyer les conseils d'administration des FTC (instance paritaire) à mieux gérer leur outil.

Ces évolutions devront néanmoins rester progressives et prudentes de manière à ne pas compromettre la pertinence du modèle.

Des expérimentations sont conduites sur des variétés fourragères adaptées à des contextes climatiques (principalement liés à l'altitude) et pédo-géomorphologiques différents (tête de bassin versant, terres dégradées, etc.). Ces essais sont réalisés en relation avec l'ILRI (fourniture de nouvelles variétés et de fiches techniques, analyses en laboratoire), en station (pépinière du projet) et en milieu paysan (cf. tableau). Ce travail a été favorisé par la mobilisation d'un stagiaire² (définition des protocoles en partenariat avec l'ILRI). L'enjeu est effectivement de pouvoir proposer une variété de solutions qui ouvre différentes perspectives :

- Apporter une plus-value directe aux opérations d'aménagement (valorisation de l'espace perdu par l'aménagement et du travail nécessaire à sa réalisation et à son entretien par des variétés fourragères et alimentaires) ;
- Amélioration de la production et de la qualité fourragère au niveau de l'exploitation (parcelles fourragères, haies vives, associations, jachère);
- Réhabilitation des terres dégradées impropres aujourd'hui à l'agriculture.

Ces expérimentations répétées sur deux ans doivent permettre de définir les conditions de valorisation des différentes variétés et les prescriptions à introduire dans les thèmes de conseil agricole, cela en appréhendant les contraintes liées aux techniques de multiplication. Les résultats seront évalués par les paysans expérimentateurs et interprétés conjointement par l'équipe de la CP, et l'ILRI³.

Ces expérimentations restent fondamentalement liées aux préoccupations des exploitants agricoles, d'une part de préserver leurs sols (validation des aménagements anti érosifs), d'autre part d'en améliorer la qualité (production de matière organique, etc.), cela en sécurisant davantage les conditions de vie du ménages (valorisation de la totalité de l'espace, maintien de la traction animale, développement de ressources économiques nouvelles, etc.).

D'autre part, « l'ancrage » auprès d'une institution de recherche couvre différents intérêts :

- Définition de protocoles d'expérimentation correspondant à ceux de l'ILRI et validation commune des résultats ;

² Impact assesment of cultivated forage introduction – Forage actions perspectives. Kambatta area - Kachabira Woreda. Félix Mathurin

³ International Livestock Research Institute

- **Opportunité de réaliser des fiches techniques conjointes aux « normes nationales » et de valorisation des résultats à large échelle.**

Durant la période d'expérimentation, il s'avère utile de réaliser un certain nombre de visites d'observation, d'échange et d'évaluation avec ceux qui auront en charge d'assurer la diffusion des itinéraires techniques et la production et la multiplication du matériel végétal (paysans pairs, pépiniéristes, DA).

Par rapport à cette dimension expérimentation, en ce qui concerne la production de blé, certains paysans ont mis en évidence, l'augmentation croissante du prix des intrants et la faible évolution du prix de vente qui réduisent fortement l'intérêt de l'utilisation des semences sélectionnées et des prescriptions techniques associées. Considérant l'importance du blé dans l'économie des exploitations, et en l'absence de références techniques préalablement testées (inventaire des expériences existantes), il serait utile de tester des itinéraires techniques limitant l'utilisation de semences (semis en ligne) et réduisant le recours aux engrais chimiques (assolement, dose d'engrais réduite associée à la fertilisation organique, semis en ligne, etc.).

L'intérêt des expérimentations n'est pas discutable, mais le risque est que les équipes de terrain perdent un temps important à mettre en place les protocoles, les suivre, sans nécessairement avoir la possibilité d'interpréter les résultats au détriment d'autres activités toutes aussi importantes (respect limité des protocoles, mesures incorrectes, observations insuffisantes). L'enjeu est principalement de vérifier les conditions de développement d'une variété ou dans itinéraire déjà confirmé aux spécificités de la zone de travail (il s'agit davantage de raisonner sous forme de protocoles de démonstration et de jouer sur l'effet comparaison par rapport à un itinéraire connu) Il est important que les protocoles de démonstration/expérimentation soient clairs, simples et en nombre limité. Les sites des FTC constituent également des lieux utiles d'implantation des parcelles d'expérimentation/démonstration : ils peuvent être visités par un grand nombre de paysans, servir de terrain de formation et peuvent être suivis par le technicien résident.

L'approche menée réhabilitation des terres dégradées est intéressante à deux niveaux :

- Elle a permis aux communautés de prendre conscience que les textes permettaient aux communautés de pouvoir jouer un rôle effectif dans la gestion de leurs ressources foncières pour anticiper les besoins liés aux évolutions démographiques (négocier avec l'administration territoriale la délégation de gestion de terres communales) ;
- Mettre en place des actions d'aménagement, de reboisement et de production de matériel végétal, et des modalités de gestion de la ressource par les iddirs qui apparaissent pertinentes et maîtrisées.

Cette action est menée par l'ONG RCDBIA. Cette compétence internalisée a été consolidée grâce à l'appui d'Inter Aide.

Deux points méritent une attention particulière :

- Le choix du matériel et le suivi du matériel de végétalisation. Le cyprès est affecté par une virose encore mal maîtrisée, il est préférable d'opter pour des espèces plus fiables (grévilla). Les taux de mortalité sont à préciser ;
- Les réflexions sur l'analyse de l'aménagement du territoire villageois devraient être étendues à l'ensemble des zones « fragiles » (sols légers, pentes fortes) du terroir villageois, en particulier les terres non encore exploitées mais soumises à un droit d'usage. En situation de besoin et d'urgence, les agriculteurs exploiteront ces terres de manière à assurer une production céréalière (mais avec des rendements réduits et des risques élevés d'activer l'érosion des sols). Ces besoins anticipés suffisamment tôt permettraient de valoriser ces terres avec des espèces productives pérennes associées à une couverture végétale (fruitier) qui permettraient d'assurer une source de revenus.

3.2. La production semencière.

Les études menées par le projet ont mis en évidence que moins de 14% des ménages s'endettaient pour sécuriser leurs besoins en semences (et que 6% du volume de semences nécessaires aux familles étaient négociées sous forme de crédit). L'accès aux semences des familles repose également sur des modes de relations sociales souvent difficiles à appréhender.

L'expérience montre que les producteurs sont davantage intéressés d'accéder à des semences améliorées pour améliorer leur productivité que de sécuriser leurs besoins en semences tout venant.

Le système de multiplication semencière de variétés améliorées de blé mis en place dans le cadre de la CP permet effectivement aux ménages d'accéder à des semences C2 qu'ils produisent eux-mêmes, grâce à un mécanisme revolving géré par les iddirs. Les semences C1 diffusées par le Ministère de l'Agriculture sont jugées trop chères par les ménages. Seuls 10% d'entre eux en achèterait.

Ce dispositif est pertinent et mérite d'être répliqué, en particulier pour la multiplication de semences de pommes de terre.

Inter Aide a appuyé la création de coopératives semencières aujourd'hui autonomes. Les semences sont achetées par le Ministère de l'Agriculture à un prix défini peu incitatif pour le producteur. En dépit d'un revenu peu incitatif les membres restent intéressés par l'activité qui leur assure un accès régulier à des semences C1.

Les pépinières communautaires sont fonctionnelles, mais mériteraient à servir également de terrain de démonstration.

3.3. Approche ménages vulnérables.

Les effectifs de ménages considérés vulnérables sont importants, mais le projet ne touche que 66 d'entre eux.

Différentes hypothèses de recapitalisation sont testées et en cours d'analyse. Les outils d'analyse doivent être précisés de manière à pouvoir développer des stratégies adaptées et en assurer la maîtrise par les acteurs locaux.

Les critères de vulnérabilité exposés démontrent que celle-ci est davantage liée à des chocs (décès, maladie), une mauvaise gestion de l'exploitation, à une qualité différenciée des sols qui ont abouti à une décapitalisation de l'outil de production, plutôt qu'à des problèmes structurels (forte disparité dans l'accès au foncier). Il est donc important de comprendre ces mécanismes de décapitalisation et de définir les conditions d'une recapitalisation durable de ces exploitations. Cela impose d'avoir une démarche d'analyse technico-économique soutenue qui permette de construire un modèle diffusable.

Ici, également le travail de capitalisation apparaît essentiel pour construire des outils d'animation, de conseil et de formation utilisable par le dispositif d'acteur en place (DA, iddirs, paysans pairs, etc.).

Vu l'importance de la prévalence de la vulnérabilité et la rapidité à laquelle un ménage peut passer d'une situation d'équilibre à une situation déficitaire, il apparaît utile d'intégrer l'approche vulnérable au sein d'une démarche plus globale.

4. Conclusion partielle

La stratégie proposée est pertinente:

- Elle répond aux besoins des ménages agricoles de maintenir de maintenir la fertilité des sols, d'assurer la conservation de leur capital (en particulier le cheptel) et d'améliorer la productivité du travail (accès à des semences sélectionnées) ;

- Son approche prend en compte les acteurs institutionnels en place (Iddirs, MOA, paysans relais), dont elle renforce les capacités, qui sont en charge d'assurer la durabilité des résultats ;
- L'approche s'inscrit dans la politique du Ministère de l'Agriculture, qui le considère aujourd'hui comme l'une de ses priorités dans la zone ;
- L'approche « récupération des terres dégradées » permet d'anticiper certains risques liés à une croissance démographique qui reste élevée dans une zone où prévaut une pression démographique très forte.

Les résultats en deux années sont en phase avec les prévisions, en dépit de retards d'exécution dans le Woreda de Doyo Gena ; où les interventions reposent principalement sur les équipes de DA. Un effort plus appuyé sur la fonction d'animation semble nécessaire.

Dans les zones d'intervention, les producteurs ont pu mettre en place un système de multiplication de semences améliorées de blé qui sécurise leur accès à l'ensemble des membres des communautés villageoises concernées. Cette action, qui repose sur les iddirs, permet aux ménages de reconstituer leur trésorerie en prévision de dépenses incontournables (taxes, écolages).

Une démarche similaire est tentée avec les ménages vulnérables, en particulier sur les semences de pomme de terre, culture également stratégique sur les hautes terres. Cette culture est compromise par le développement de viroses sur lesquelles une attention forte doit être apportée.

Le matériel végétal fourrager et les espèces agro forestières sont aujourd'hui largement diffusés par le biais de pépinières communautaires et individuelles, également au sein de pépinières localisées au niveau des FTC.

Les interventions auprès des ménages vulnérables touche environ 0,2% des familles de la zone (60% des ménages sont considérés comme vulnérables au niveau des deux Woredas). Cette démarche doit être davantage consolidée, en particulier en développant des outils qui permettent de renforcer les activités de conseil et d'animation (en particulier destinés à mieux comprendre comment les ménages entrent dans une logique de décapitalisation, et de comment et à quelles conditions les activités de recapitalisation proposées permettent d'inverser la tendance de manière durable).

La durabilité des résultats est fortement liée à l'implication des équipes du Ministère de l'Agriculture, qui pourront en assurer la dimension technique. La complémentarité des rôles entre le programme, les communautés villageoises (iddirs et paysans pairs) et les services du Ministère doit être mieux précisée dans le futur et mieux expliquée aux bénéficiaires, afin d'éviter une trop grande dispersion des interventions que favorise une approche à la demande.

Enfin, Inter Aide a développé une démarche où la technique occupe à raison une place prépondérante. Les conditions d'adoption de ces interventions techniques reposent à la fois sur une logique de conduite d'exploitation et peuvent évoluer en fonction d'évolution de conjoncture. Les dimensions sociales et économiques devront occuper une place plus importante dans l'analyse des « entrées techniques » proposées. Les résultats de ces analyses et leur capitalisation devront permettre d'adapter les outils de conseil et de formation.

5. Perspectives

Trois questions centrales sont aujourd'hui à prendre en considération :

- Renforcer les conditions favorables à une mise à l'échelle effective des interventions. Il s'agit plus précisément de bien définir les compétences respectives (en particulier l'animation) entre Inter Aide et le Ministère de l'Agriculture. Inter Aide a produit beaucoup de connaissances qu'il s'agit aujourd'hui de capitaliser et de mettre sous une forme accessible pour les actions de terrain, en particulier le conseil technico-économique, l'animation et la formation. ;

- Préciser la stratégie d'Inter Aide pour accompagner les évolutions proposées. Les conditions de pérennisation sont-elles suffisantes pour poursuivre une démarche glissante (rester deux ans, maintenir un dispositif léger et poursuivre ensuite dans une autre zone), où maintenir le dispositif de manière à consolider ces conditions de pérennisation (animation, production d'outils de travail, développement de l'analyse technico-économique) ;
- L'approche « exclusive » ménage vulnérable semble difficile à mettre en œuvre à une échelle appropriée. Les actions menées à ce jour doivent permettre de décrire une stratégie plus « inclusive » qui limite les risques de distorsion sociale, tout en assurant un effet levier significatif.

6. Programme de la mission

Date	Lieu	Activités
14/04/2013		Voyage Antananarivo Addis Abeba
15/04/2013	Sodo	Voyage Addis Abeba – Sodo Réunion avec le chef du programme agricole d'Inter Aide
16/03/2013	Hadero	Visite de réalisations Entretien avec les équipes de terrain (Animateurs, superviseurs, DA) Entretien avec des paysans pairs Entretien avec un iddir
17/03/2013	Kacha Bira	Visite de réalisations Visite de la pépinière du projet Entretien avec des paysans pairs Entretien avec un iddir
18/03/2013	Doyo Gena	Visite de réalisations (récupération terres dégradées, pépinières communautaires et villageoises, parcelles paysans vulnérables) Entretien avec les équipes de terrain (superviseurs, DA) Entretien avec des paysans pairs Entretien avec un iddir
19/04/2013	Damot Gale	Réunion avec la coopérative semencière de Damot Gale
20/04/2013	Sodo	Exploitation de la documentation
21/04/2013	Hadero	Rencontre avec le responsable de zone de l'Agriculture et de l'Economie et des finances Rencontre du bureau d'un Iddir Rencontre du Président du Kebele de Achacho Rencontre de paysans pairs Visite du FTC du Kebele de Achacho
22/04/2013		Voyage Paris Lilongwe – Dominique Violas
23/04/2013	Addis Abeba	Debriefing à Doyo Gena Voyage Sodo – Addis Abeba
24/03/2013	Addis Abeba	Réunion avec le Centre International de la Pomme de Terre (CIP) Entretien avec J. Galindo Rédaction de laide-mémoire
25/04/201		Rencontre avec l'AFD Voyage Addis Abeba - Lilongwe

V. ANNEXE 5: Aide-mémoire Madagascar

AIDE MEMOIRE DE LA MISSION D'EVALUATION DE LA CONVENTION PROGRAMME N°: CZZ 1657 01 G : « RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE ET DES CAPACITES PRODUCTIVES DES AGRICULTURES FAMILIALES EN ZONES RURALES ISOLEES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE » A MADAGASCAR.

10 au 12 Avril 2013 et 02 au 10 Mai 2013

Serge Bene

1. Présentation de la CP à Madagascar.

A Madagascar, les actions menées dans le cadre de la CP sont localisées dans les districts de Manakara et Mananjary (Région Vatovavy Fitovinany sur la côte sud-est du pays). Ces districts, dont la population vit principalement de l'agriculture comptent parmi les plus densément peuplées de l'île. Les difficultés d'accès à la terre (en particulier aux rizières) et la baisse de fertilité des sols expliquent en partie la chute des capacités productives et des revenus d'une grande majorité des ménages ruraux qui aujourd'hui éprouvent des difficultés à subvenir à leurs besoins de base. Cette CP est mise en œuvre sur une période de 3 ans, de novembre 2010 à octobre 2013

La CP vise à améliorer les conditions économiques et de sécurité alimentaire des ménages agricoles en développant leurs capacités productives, cela en facilitant/sécurisant leur accès au conseil agricole (vulgarisation) et aux facteurs de production de base (semences, matériel végétal, petits équipements). **2 500 familles, soit environ 15.000 personnes**, doivent bénéficier d'un appui direct du projet, dont 20% de familles très vulnérables. Ces familles très vulnérables sont généralement conduites par des femmes seules. 4 250 familles devraient bénéficier indirectement des techniques les plus pertinentes (ratio de diffusion de paysan à paysan : 1,7).

Les Groupements et Unions de producteurs membres, et la Fédération «Fagnimbona» qui développent des services pour leurs membres doivent permettre de maintenir les résultats du projet (conseil, production et stockage de semences, mise en place de groupes de conservation, sécurisation de l'accès aux semences et intrants, stockage collectif, production et échange de matériel végétal, etc.) et sont renforcés pour cela. La Fédération Fagnimbogna constituée de **150 Groupements et 30 Unions** accueillera **75 nouveaux Groupements et 15 nouvelles Unions en cours de programme**. Les capacités de service de ces différentes entités seront renforcées. Au sein des Groupements et des Unions, des paysans pairs, les techniciens d'unions et les membres des bureaux bénéficient de formations spécifiques, de visites d'échanges et d'appuis organisationnels.

La mission à Madagascar s'est déroulée en deux phases :

- Entretiens avec les responsables des projets et les institutions partenaires (AFD, Union Européenne, Ministère de l'Agriculture) à Antananarivo du 10 au 12 avril 2013 ;
- Entretiens avec les organisations de producteurs, les partenaires régionaux (CSA, FRDA, DRDR, COLDIS) et visite de réalisations (anciennes zones et nouvelles zones) dans les districts de Mananjara et de Manakara (2 au 10 mai 2013) au cours desquels ont été intercalés des temps de travail avec les équipes du projet.

2. Synthèse des résultats.

Le tableau à la suite récapitule les résultats attendus par grandes séquences et le niveau actuel de réalisation. Le plan de route défini dans le document de projet est globalement respecté.

Résultats prévus sur trois par séquence d'activités	Résultats après deux années (Octobre 2012)
Séquence 1 : Les capacités des micros producteurs à accroître et diversifier durablement leur production sont augmentées. ❑ 2500 familles sont appuyées. Elles augmentent leur production (techniques et semences améliorées), diversifient leurs cultures et mettent en place des stratégies de gestion de la fertilité de leur terre. ❑ Les familles les plus vulnérables bénéficient d'un appui spécifique (agroforesterie, maraîchage,...). ❑ Appui à la diffusion et à la multiplication locale de matériel végétal de qualité pour un accès continu.	1.626 ménages (dont 1162 nouvelles familles) ont été appuyés individuellement (65% de l'objectif atteint au cours de deux premières années) ; 87,7 ha ont été intensifiés au cours de 6,5 campagnes agricoles soit 5,4 ares par ménage en moyenne. Les variétés et les itinéraires techniques proposés ont permis une forte augmentation des rendements au niveau des parcelles suivies (près de 90% pour le riz, entre 60 et 80% pour le pois de terre et le haricot, près de 60% pour le manioc et la patate douce) ; Différents tests d'innovation ont été proposés par les producteurs (itinéraires techniques, nouvelles variétés, conservation de semences, sarcluse, lutte biologique, etc.), mis en place et suivis avec les paysans pairs ; Du matériel végétal local a été identifié et multiplié (riz, patate douce, manioc, banane plantain, etc.), des variétés et des plants améliorés ont été distribués (riz, haricot, semences maraîchères, plants fruitiers et rente, etc.) ; Plus de 400 ménages Très Précaires (TP) ont fait l'objet d'un appui individualisé (25% des ménages appuyés).
Séquence 2 : l'autonomie semencière des familles de producteurs est durablement augmentée. ❑ Amélioration de l'accès aux semences en coordination avec les acteurs de la filière, appui à la mise en place de producteurs de semences et à la diffusion de semences de qualité. ❑ Appui à la mise en place d'opérations de stockage des grains et des semences dans des greniers communs. ❑ Organisation de groupes de conservation de semences pour les paysans vulnérables.	860 paysans ont bénéficié d'environ 70.000 stolons de variétés améliorées de patate douce pour multiplication ; 456 paysans ont bénéficié de semences de riz (Mihary, Sebota, X265) pour multiplication. Une partie de cette production est conservée dans des greniers communs ; 705 kg de semences de haricot ont été distribuées pour être multipliées ; Des semences améliorées ont été diffusées par le biais de la coopérative d'Ambila ; 40 groupes de conservation des semences ont été mis en place, regroupant 296 ménages TP ont été mis en place. En moyenne, chaque ménage a pu sécuriser 3 kg de semences.
Séquence 3 : Des organisations paysannes se structurent et leurs capacités à fournir un appui aux activités productives de leurs membres sont renforcées. ❑ 225 groupements de paysans et 45 unions de groupements bénéficient d'un appui pour la gestion de leurs activités, pour faciliter leurs relations avec les acteurs des filières et la conduite de leurs projets spécifiques (coopératives, opération GCV, accès au crédit,	75 groupements et 4 unions ont été créés au cours des deux premières années. Ils complètent les 111 groupements et 23 unions de la Fédération Fagnimbogna qui bénéficient également d'appuis. La création de 4 coopératives est appuyée. L'une d'entre elle est aujourd'hui fonctionnelle.

production semencière...). ❑ Au sein des Groupements et des Unions, des paysans pairs, les techniciens d'unions et les membres des bureaux bénéficient de formations spécifiques, de visites d'échanges et d'appuis organisationnels. ❑ La fédération Fagnimbona est accompagnée pour mieux conseiller ses membres, dans le montage de dossier auprès d'organismes d'appui (FRDA...) et dans son rôle de représentation régionale des paysans.	Près de 200 paysans pairs (formations techniques) et d'une trentaine de techniciens d'unions (formations animation, évaluation d'OP et montage de projet) ont été identifiés et formés. 7 visites d'échange regroupant 75 producteurs ont été organisées. Les groupements et les unions réalisent annuellement une auto-évaluation de leurs performances. Un quart des organisations obtiennent la moyenne sur 3 critères d'évaluation sur 4. La fédération Fagnimbogna a préparé et présenté deux dossiers de financement au FRDA, qui ont été acceptés, cela grâce à l'appui du projet. La Fédération est représentée au CROA du FRDA et a adhéré récemment à l'organisation nationale FIFATA. La fédération appuie ses Unions dans leurs négociations de protocoles contractuels avec des acheteurs de produits agricoles (COLDIS). Le projet a appuyé la Fédération à élaborer son Plan de développement Stratégique de la pour la période de 2012 à 2017. Ce plan validé en AG, précise le champ de compétence de la Fédération, son cœur de métier et ses actions prioritaires.
--	--

3. Analyse des résultats.

Ces analyses se réfèrent aux trois séquences précisées dans les documents pays.

3.1. Intensification et diversification de la production

La démarche repose principalement sur l'amélioration des systèmes de production rizicoles (en particulier par l'introduction de variétés améliorées et l'amélioration des techniques culturales : formation au SRIA, application de DAP). En cela les **zones de travail sont identifiées principalement en fonction de leur potentiel rizicole, et de l'engagement des communautés**. Le projet est intervenu au niveau de 11 communes au cours des deux premières années (Novembre 2010, Octobre 2012), et **a appuyé individuellement 1.626 ménages (soit 65% des effectifs prévus), dont plus de 25% de ménages TP, et plus de 35% de femmes**.

13 techniciens sont mobilisés au niveau des deux districts. Leur rôle est d'organiser des réunions de sensibilisation, de recenser et d'enquêter les paysans volontaires, de déterminer leurs besoins (2-3 thèmes par paysan par campagne), d'assurer les formations techniques et de suivre les parcelles (respect des consignes techniques, suivi agronomique principalement), de faciliter l'accès aux intrants et d'en recouvrir les coûts. Leur travail est lié à une obligation de résultats. Les techniciens résident au niveau des *Fokontany* appuyés, qui prennent en charge leur hébergement. Ils se déplacent sur des zones réduites à pied ou à vélo. Mensuellement, ils passent 3 semaines en zone et 1 semaine au siège (réunion mensuelle, synthèse des documents de suivi, rédaction de rapports, réflexions sur des thématiques spécifiques, rédaction/adaptation de fiches techniques, etc.). **Leur cadre et charge de travail sont très exigeants, mais cette organisation du travail qui délimite bien la période destiné au suivi de proximité par rapport au travail de « bureau » (75%-25%) est efficace. Ces techniciens au même titre que les socio-organismes expriment le besoin de davantage s'ouvrir à l'extérieur (voyage d'études), de mieux s'informer (accès à internet facilité au cours de la semaine passée au siège) et à compléter leur formation (communication, mesure des rendements, cultures spéciales, etc.).**

La **méthodologie d'encadrement se base sur la proximité** (les techniciens interviennent au niveau du *Fokontany*) **et est d'abord individuelle** (appui rapproché par un technicien d'une trentaine de ménages) et se limite à deux campagnes agricoles (Les ménages très précaires (TP) sont appuyés durant 3 campagnes agricoles). Au cours des deux premières campagnes les « activités collectives » concernent exclusivement les réunions de sensibilisation (information des communautés sur la démarche) et les formations techniques sur les thèmes identifiés. Un diagnostic d'exploitation simplifié est réalisé au démarrage de l'appui individuel (il permet de mieux connaître l'exploitation et de mesurer ses progrès). Les activités de chaque exploitation sont planifiées avec le technicien au démarrage de chacune des campagnes agricoles et sont évaluées avec le technicien (elles sont limitées à 3 techniques par saison). **Le projet facilite l'accès aux intrants et petits outillages pour réaliser les parcelles selon les prescriptions techniques, cela à un prix subventionné, soit en paiement cash, soit à crédit** (à l'exception des tests variétaux ou liés aux itinéraires techniques où les intrants sont mis à disposition). **Le technicien assure les livraisons et le recouvrement des sommes dues.**

Les fiches techniques sont conçues en étroite collaboration avec les services de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) pour chacun des itinéraires techniques proposés. **Certaines de ces fiches techniques sont utilisées par les services de l'Etat, mais n'ont pas fait l'objet de diffusion aux Centres de Services Agricoles (CSA) des deux districts, ce qui révèle les énormes difficultés de fonctionnement actuelles de ces structures.**

Plus de 13 tonnes d'engrais, près de 60.000 plants (fruitiers, culture de rente, ravintsara), 3,7 tonnes de semences, 2.000 sachets de semences maraîchères, plus de 80.000 stolons, ainsi qu'un nombre important d'unités d'outillage ont été diffusés auprès de paysans appuyés. Plus de 150 unités de fumure organique ont été installées.

Des questions techniques ont été posées par les paysans et ont fait l'objet de tests et d'évaluations au niveau des paysans pairs : Lutte biologique CUMA (SISAL, téphrosia, etc.), essais agronomiques (variétés de haricot, banane plantain, etc.), essais de fertilisation (DAP sur riz, etc.), essais d'équipements (sarcluses, pompe à pied), essais de conservation de semences de haricot et de riz, etc. Les itinéraires validés sont diffusés au niveau des paysans appuyés et des OP. Ces tests cherchent à promouvoir des technologies simples maîtrisables localement, etc.

L'entrée et les résultats techniques constituent le fondement de la démarche et les bases de la structuration des services à suivre. Les choix techniques proposés se rapportent à des besoins concrets d'améliorer et de diversifier la production en rizière ou sur *tanety*. Pour relayer l'action du technicien au niveau des autres producteurs appuyés, près de 200 Paysans Pairs (PP) disposant de pré requis (alphabétisés, volontaires, riziculteurs, etc.) ont été identifiés par les communautés et ont bénéficié de formations spécifiques au niveau du siège du programme (mesures de parcelles, dosages d'engrais et de produits phyto sanitaires, communication) ainsi que de fiches techniques. Chaque groupement constitué bénéficie d'un paysan pair qui travaille bénévolement pour les autres.

Les ménages TP bénéficient d'un encadrement sur une durée plus longue, de semences (semences maraîchères et légumineuses principalement limités à 2 kg/ménages), des plants d'arbre fruitier et des rejets d'ananas fournis gratuitement. Les ménages dirigés par une femme seule bénéficient également d'un appui financier pour réaliser les travaux « lourds » (financement de la trouaison, des défrichements et de certaines opérations culturales). Environ 350 ménages TP ont été appuyés pour l'installation de jardins de cases (la plupart ont bénéficié d'appui en intrants et d'une dotation financière de l'ordre de 6.500 MGA par ménage). Les ménages TP appuyés ne représentent qu'un faible pourcentage des vulnérables dans les *Fokontany* où le projet intervient (probablement moins de 10% en moyenne). **Les exigences de l'appui nécessaire pour que ces ménages « remontent la pente » sont importantes, nécessitent une présence régulière du technicien et des appuis financiers et/ou en nature. De telles conditions ne peuvent être reproduites par les communautés en dehors de l'intervention du projet. Par ailleurs, ces ménages vulnérables assurent le principal de**

leurs ressources par le salariat, souvent au détriment de leur propre production. La durabilité de ces actions reste en question

Enfin, les paysans TP sont principalement ceux qui n'ont pas de rizières, donc qui sortent de la cible privilégiée du projet sur la zone (développement de la riziculture).

Sur le plan technique des évolutions importantes sont à souligner:

- L'identification de semences locales productives de patate douce (Vietnamienne, Bora, etc.) et de riz (Mihary, Zavamena, Fandrana, etc.), à cycle plus court. En particulier la variété de riz Mihary à cycle court permet une adaptation intéressante du calendrier cultural (repiquage après les périodes cycloniques, adaptation du calendrier cultural en fonction des disponibilités en main d'œuvre, possibilité de réaliser deux productions par an, etc.);
- La formation de paysans multiplicateurs (champ collectif/individuel) de stolons de variétés améliorées de patate douce ;
- La sélection de variétés de manioc (vily, etc.) et la multiplication de boutures par des paysans multiplicateurs;
- Le développement du basket compost qui améliore la productivité de la production de manioc ;
- L'identification de variétés améliorées de riz et de haricot ;
- La vulgarisation des compostières et des fosses fumières;
- Test de multiplication de boutures de banane plantain etc.

A noter que les **producteurs adaptent certains itinéraires techniques en fonction de leurs besoins** (optimiser le foncier, ménager la fertilité, etc.). **Ces initiatives qui mériteraient d'être davantage approfondies** (association basket compost arachide ou ananas – basket compost, etc.). Un suivi plus spécifique permettrait de juger de l'intérêt technico-économique et agro-écologique de tels itinéraires.

Durant la période d'intervention les **1.626 ménages ont mis en culture 87,7 ha de parcelles améliorées dont plus de 50% sont consacrées au riz irrigué, soit une moyenne de 5,4 ares par ménage. Des progrès importants ont été enregistrés au niveau des rendements** sur les parcelles suivies par le technicien : près de 90% pour le riz, entre 60 et 80% pour le pois de terre et le haricot, près de 60% pour le manioc et la patate douce). La production complémentaire de riz au niveau des 11 Communes est de l'ordre de 110 tonnes (gain de 2,5 tonnes/ha pour 45 ha), soit 10 tonnes par Commune. En revanche, **ces volumes restent encore insuffisants pour avoir un effet significatif sur l'élévation du niveau de vie des exploitations agricoles dans les Fokontany touchés, autant que sur le développement de l'activité des marchés locaux au niveau des communes concernées.** Nous ne disposons pas d'information sur l'extension des activités au niveau des exploitations touchées, ni sur la diffusion paysan à paysan. Des études anciennes situaient le taux de diffusion paysan appuyé à paysan non appuyé à 1,7. Ce taux mériterait à être confirmé

Le nombre de paysans touchés par unité territoriale constitue un élément important. Des « économies d'échelle » sont indispensables pour organiser les « marchés » des intrants et du conseil au niveau des communes, rendre accessibles ces services à un coût supportable et viabiliser les organisations en charge de délivrer de tels services (elles ne pourront pas être subventionnées intégralement dans la durée, ce qui impose de prélever des ressources à la charge des producteurs directement sur l'activité.

Plusieurs facteurs fragilisent l'adoption des innovations à plus grande échelle, en particulier le coût et l'accessibilité des intrants qui restent un facteur important d'abandon des ménages appuyés (environ 10% dans le district de Manakara et près de 30% dans le district de Mananjara).. **La compréhension du champ d'adoption de solutions techniques multiples au cours d'une même année nécessite une meilleure compréhension de la dynamique de l'exploitation, en particulier en ce qui concerne la gestion de la trésorerie, de la main d'œuvre et du grenier et de développer un conseil qui ne sépare pas l'innovation technique de sa dimension sociale et économique.** A ce niveau, il apparaît

nécessaire d'adapter la formation du vulgarisateur et de la lier plus précocement à la dimension économique et organisationnelle (définition des services à implanter et des conditions de leur mise en place) au conseil technique.

Au terme de deux campagnes le relais est transmis au Socio-Organisateur (SO) dont le rôle est de faciliter l'organisation des producteurs (paysans convaincus qui adoptent la technique) pour gérer les fonctions de conseil (PP, TU) et de sécurisation de l'accès aux intrants (semences, matériel végétal, engrais) cela sous différentes formes : conservation individuelle ou collective de semences, production individuelle ou collective de semences ou de plants (manioc, patates douces, ananas, girofle, fruitiers, poivriers, banane plantain, etc.), organisation coopérative, mise en place de champs collectifs pour constituer de la trésorerie, mise en place des GCV pour stocker et vendre la production collective ou individuelle. La charge de travail du SO est très lourde, dans la mesure où il intervient à la fois sur la dimension technique (au sein des parcelles collectives qui permettent de tester la volonté de travailler ensemble mais également de confirmer les connaissances techniques, etc.), économique et organisationnelle (autonomisation progressive des organisations, mise en place d'unions, adhésion à la fédération). Dans le district de Mananjara, les SO sont appuyés par un technicien mobile. La mission du SO est compliquée par le fait qu'il agit sur un territoire plus large, qu'il n'intervient plus en suivi individuel et qu'il travaille avec des conditions de subvention des intrants moins incitatives que le technicien (seul le transport est subventionné).

Si l'entrée technique reste bien évidemment prioritaire, **il apparaîtrait intéressant d'intégrer les dimensions économiques, animation et organisationnelles plus à l'amont de la démarche, sans remettre en question l'importance du suivi individuel.** Les résultats des visites d'échange réalisées (malheureusement peu nombreux : 2-3/an/district), montrent l'intérêt de mettre en perspective et de valoriser les pratiques individuelles propres à chacun des itinéraires, mais également d'échanger sur l'environnement de la technique. Des réunions périodiques au niveau *Fokontany* sur un prototype de champs école (chez l'un des membres, mais un paysan d'accueil pour chaque type de culture ou d'itinéraire), associées à une bonne animation permettraient probablement d'identifier des solidarités autour de fonctions et de services spécifiques à chaque type de spéculation. Les champs collectifs menés à partir de la troisième campagne constituent effectivement un test qui démontre la motivation des paysans à travailler ensemble, aussi pour continuer à recevoir des appuis du projet, sans nécessairement référer cette mutualisation à la nécessité de développer un service d'intérêt commun objectif. Les champs collectifs sont effectivement destinés à sécuriser l'approvisionnement en intrants (semences, matériel végétal, engrais), cela en générant des ressources monétaires ou en produisant et conservant les semences. Dans cette logique les besoins des membres sont globalisés, sans que les intérêts et les échéances individuelles soient forcément les mêmes. Un grand propriétaire foncier (cas de nombreux leaders de groupements/unions, techniciens paysans,...), n'a pas les mêmes besoins qu'un paysan qui n'a pas de rizières, un producteur de riz n'a pas les mêmes besoins qu'un producteur de poids de terre. Tous les producteurs éprouvent le besoin d'un technicien/conseiller de proximité, l'intérêt commun entre les paysans appuyés peut se limiter à ce niveau (cf. suite de la discussion dans la section 3.3). Cette difficulté à définir un intérêt commun entre agriculteurs ayant des logiques de production variées explique en partie la faiblesse institutionnelle de certains groupements et unions, en particulier sur les critères « services aux membres » et « capital ».

Globalement, pour les ménages appuyés, ces interventions ont permis:

- **L'amélioration de la production et de la productivité (maîtrise des messages techniques, sécurisation de l'accès au matériel végétal et aux intrants, etc.) ;**
- **La diversification de la production et des sources de revenus ;**
- **L'étalement de la production et des revenus dans l'année (réduction de la période de soudure, désendettement, etc.).**

Cela répond aux objectifs généraux et spécifiques ciblés.

Le dispositif est fondé sur l'acquisition de nouvelles compétences techniques et leur mise en pratique. Cela est possible grâce à l'exigence de résultats, au suivi individuel de proximité pendant deux campagnes agricoles (consécutive à une analyse individualisée des besoins et à des formations pratiques) et à la formation de référents techniques (paysans pairs techniciens d'Union) qui relaient les messages du technicien. Les itinéraires techniques proposés sont à la portée des ménages et globalement reproductibles par eux (utilisation de variétés d'origine locale, fabrication de compost, etc.). Egalement, la mise en place de mécanismes qui permettent de sécuriser la disponibilité de matériel végétal (production/multiplication, conservation, etc.) et de mécanismes qui favorisent la mobilisation de trésorerie pour l'achat d'intrants (principalement engrais). Une question à approfondir est le renouvellement périodique de ce matériel végétal. La limite du dispositif est que peu de producteurs sont directement touchés (en moyenne 50 producteurs volontaires sur deux campagnes agricoles par technicien à l'échelle de villages rapprochés). Ce dispositif de suivi individuel repose également sur le constat que les producteurs ont des difficultés à travailler ensemble, tant qu'ils ne sont pas convaincus de la technique.

La diffusion de paysan à paysan s'opère au « coup par coup », mais reste limitée. Des paysans initiés indirectement aux techniques peuvent rejoindre les groupements et les unions s'ils s'engagent à « appliquer la technique ». Le dispositif « reste relativement fermé », ce qui pose effectivement la question de la viabilité économique des services nécessaires pour maintenir les résultats.

Les enjeux à venir se posent à quatre niveaux :

- La durabilité des résultats acquis;
- La mise à l'échelle des résultats ;
- La définition d'outils qui facilitent la diffusion de paysan à paysan ;
- L'autonomisation des services (cf. section 3.3).

La durabilité des résultats semble globalement acquise pour les exploitations adoptantes, tant par la mise en place de relais du conseil au niveau local (paysans pairs, techniciens d'union) que par les mécanismes mis en place pour sécuriser l'accès aux intrants (constitution de trésorerie à partir du travail collectif, stockage collectif des semences, mise en place des coopératives, etc.). Globalement, ces dispositifs apparaissent maîtrisés tant sur le plan technique que financier. Toutefois quelques améliorations pourraient être envisagées :

- La charge de travail du technicien d'union, souvent complémentaire d'autres responsabilités, est lourde et peut le distraire de son exploitation. Peut-être serait-il opportun de raisonner en termes d'équipe technique d'Union pour un partage plus large de responsabilités;
- Le technicien doit être déchargé des activités commerciales (mise à disposition d'intrants contre paiement) et de recouvrement de crédit qui sont peu compatibles avec son rôle de formateur/conseiller ;
- Le recyclage périodique des PP, en particulier sur les questions de « dosage » fertilisants ou produits de traitement ;
- Insister davantage sur la dimension économique de l'innovation au niveau du technicien/conseiller (raisonner sur le prix réel des services, aborder les questions du lien innovations - gestion de la trésorerie et du grenier/sécurité alimentaire du ménage - gestion de la main d'œuvre, analyse des coûts d'opportunité, etc.). Ces éléments sont importants pour amorcer une réflexion plus large sur la justification de s'organiser.

La mise à l'échelle constitue effectivement une préoccupation importante des partenaires. Même si le niveau maîtrise technique des innovations est correct (respect des itinéraires, multiplication/conservation du matériel végétal, mobilisation de fonds, etc.), il reste problématique sur deux aspects particuliers : l'approvisionnement en engrais et le renouvellement du matériel végétal. Ces deux aspects entrent normalement dans le domaine de compétence des Unions, de la Fédération et des coopératives associées, sous condition que leurs chiffres d'affaire permettent

effectivement des économies d'échelle de manière à rendre le coût des facteurs supportables, en l'absence de subventions. Le développement de fonctions commerciales implique de travailler avec des organisations qui mobilisent suffisamment de membres sur un espace cohérent (p.e. la dispersion des organisations membres de Fagnimbogna induit des coûts élevés). Cela imposerait une adaptation de la démarche autour de:

- La synchronisation plus précoce des interventions SO/Technicien et l'adaptation des outils de conseil, en couplant du conseil individuel et des animations ciblées pour stimuler les échanges et la réflexion prospective ;
- La simplification des entrées (délimitation plus précise du périmètre d'intervention : toucher plus d'agriculteurs sur moins de thèmes de vulgarisation, etc.) ;
- Adaptation du cahier des charges du conseiller/technicien et du SO et renforcement de leurs compétences (analyse technico-économique, outils d'aide à la décision, animation, gestion des organisations, etc.) ;
- Mise en place d'outils permettant d'alimenter le travail du conseiller et du SO (connaissance des chaînes de valeur et des fondamentaux des marchés, information sur les prix et opportunités commerciales, gestion de la qualité/sécurité sanitaire, etc.) ;

Cette mise à l'échelle permettrait également de mieux valoriser les actions de commercialisation groupée engagées au niveau de certaines Union (haricot, riz, gingembre) et des coopératives (café, riz, etc.). Ces actions méritent des analyses financières détaillées. Un acheteur valorise par le prix le temps qu'il gagne pour collecter les produits, le transport qu'il optimise et les frais de stockage qu'il économise. Cela impose aux agriculteurs de travailler sur des volumes suffisants. D'autre part, les « économies » réalisées par l'acheteur correspondent à des charges et des frais assumés par les paysans et leurs organisations (transfert de valeur ajoutée), il est important de vérifier que la prise en charge de ces activités de collecte primaire et de stockage sera plus efficace au niveau des organisations qu'au niveau du collecteur.

La diffusion de paysan à paysan constitue une problématique importante. Il s'agit de faire évoluer les stratégies des paysans appuyés d'une logique d'optimisation des moyens limités d'un projet pour un public limité à une logique de développement de marchés de conseil et d'intrants qui implique nécessairement un public plus large. Pour cela, l'intégration de l'approche coopérative constitue une stratégie pertinente. Cela impose de réfléchir à des outils complémentaires qui favorisent une diffusion plus large des itinéraires proposés (animation autour de champs école par exemple).

3.2. Filière semences

L'appui à l'organisation de la filière semences se traduit par des résultats encourageants, qui complètent des résultats plus anciens (contractualisation entre des groupements semenciers et la Fao pour la production de semences de riz). Au cours des deux premières années :

- 860 paysans ont bénéficié d'environ 70.000 stolons de variété améliorée de patate douce pour multiplication ;
- 456 paysans ont bénéficié de semences de riz (Mihary, Sebota, X265) pour multiplication. Une partie de cette production est conservée dans des greniers communs ;
- 705 kg de semences de haricot ont été distribuées pour être multipliées ;
- Des semences améliorées ont été diffusées par le biais de la coopérative Antsi Vatsy;
- 40 groupes de conservation des semences ont été mis en place, regroupant 296 ménages TP ont été mis en place. En moyenne, chaque ménage a pu sécuriser 3 kg de semences. Cette quantité a été complétée par la donation d'une quantité équivalente à celle stockée.

Ces actions ont été conduites avec l'appui de la DRDR (contrôle semencier, formation).

Des formations de techniciens d'Unions et du projet ont été réalisées avec l'appui du CHTT pour mettre en place des pépinières (cultures de rente, ravintsara et fruitiers). Ces pépinières sont gérées

par les techniciens d'Unions et sont destinés à être diffusées aux membres à un prix décidé par l'Union.

Des champs collectifs de variétés améliorées d'ananas ont été mis en place afin d'assurer la diffusion de rejets des membres des groupements.

Les techniques de production de semences et de plants sont globalement acquises. Afin de réduire les risques liés à un approvisionnement aléatoire par certains fournisseurs classiques (FOFIFA, SDMAD), le projet a tablé sur l'identification et le test de variétés locales connues et jugées intéressantes. Par la suite les semences/matériel végétal jugés pertinents ont été multipliés et diffusés. Les variétés de riz et de patate douce introduits par les vietnamiens il y a une quinzaine d'années ont rencontré un succès important.

Des formations ont été assurées au niveau des producteurs pour garantir la qualité des lots de semences (riz, haricot, pois de terre, etc.) : sélection massale, épuration, etc.

Un appui est apporté à la conservation des semences en bidon et des mécanismes de sécurisation des stocks ont été mis en place et sont maîtrisés.

Du matériel végétal amélioré est donc disponible dans les différentes zones de travail, répondant aux principaux besoins des ménages ciblés. Les prêts, dons ou vente de matériel végétal amélioré (assurés en particulier par les producteurs individuels) ont permis de familiariser un nombre significatif de producteurs avec ces nouvelles variétés. **Une étude d'impact de la diffusion de matériel végétal amélioré pourrait être réalisée afin de définir qui sont les utilisateurs, quels sont leurs besoins, comment y répondre.**

Aujourd'hui, l'un des principaux enjeux pour les organisations appuyées est de **sécuriser la trésorerie pour assurer le renouvellement du matériel végétal amélioré aux échéances souhaitables**. La Fédération et ses unions membres gagneront à organiser un planning de production/renouvellement de semences et à définir en fonction de cela les liens contractuels à établir avec FIFAMANOR, la station d'Agnarafaly et d'autres producteurs de matériel végétal amélioré (en lien avec les résultats de l'étude d'impact).

Enfin, là où existent des coopératives, il est nécessaire de délimiter les responsabilités entre Union et Coopérative. En particulier, le rôle des Unions est de produire d'abord pour les besoins de leurs membres. Les surplus de production devraient être déposés et commercialisés au niveau des coopératives qui pourraient également assurer la gestion des stocks de sécurité des unions. 30% vulnérables pas accès semences

3.3. Appui à l'organisation des producteurs

Au cours des deux premières années, 75 groupements et 4 unions ont été créés. Ils complètent les 111 groupements et 23 unions de la Fédération Fagnimbogna qui bénéficient également d'appuis. La création de 4 coopératives a été facilitée. L'une d'entre elle est aujourd'hui fonctionnelle (Ampy Vatsy). Près de 200 paysans pairs (formations techniques) et d'une trentaine de techniciens d'unions (formations animation, évaluation d'OP et montage de projet) ont été identifiés, formés et sont régulièrement suivis.

Un appui au renforcement institutionnel de Fagnimbogna a été apporté par le projet (formation des dirigeants, voyages d'études, appui à la mise en relation, etc.). La Fédération Fagnimbogna a préparé et présenté deux dossiers de financement au FRDA qui ont été acceptés, cela grâce à l'appui du projet. La Fédération est représentée au CROA du FRDA et a adhéré récemment à l'organisation nationale FIFATA. La fédération appuie ses Unions dans leurs négociations de protocoles contractuels avec des acheteurs de produits agricoles (COLDIS). Le projet a appuyé la Fédération à élaborer son Plan de développement Stratégique de la pour la période de 2012 à 2017. Ce plan validé en Assemblée Générale, précise le champ de compétence de la Fédération, son cœur de métier et ses actions prioritaires.

Les groupements et les unions réalisent annuellement une auto-évaluation de leurs performances. **Un quart des organisations obtiennent la moyenne sur 3 critères d'évaluation sur 4.** Les progrès des organisations de base et de leurs unions sont mesurés selon quatre indicateurs principaux. **L'indicateur services aux membres qui est le sens de toute organisation révèle des niveaux de performance globalement limités.** En fait, l'évaluation différenciée par niveaux d'organisations qui fonctionnent en réseau est relativement complexe, car leurs activités sont imbriquées et inter dépendantes (les performances des organisations de base sont étroitement dépendantes de celles des unions dont elles dépendent et vice versa). Cela **impose d'utiliser des outils d'analyse plus précis liés à la nature des services afin d'évaluer comment ils sont délivrés** : constitution de ressources propres/trésorerie, approvisionnement en intrants, sécurisation des stocks, conseil, commercialisation groupée. Par type de service, cela impose de définir la nature de l'intérêt commun qui lie les membres (et sa pertinence), qui doit faire quoi, qui fait quoi, comment ? Qu'est-ce qui relève de la responsabilité des organisations, qu'est-ce qu'elles ne doivent pas faire (ce qui relève d'autres intervenants même s'ils présentent des déficits institutionnels importants)? Comment les conditions de transfert de responsabilité ont été gérées? Etc. Par ailleurs, le système de notation utilisé crée nécessairement des biais qui peuvent fausser la réalité : **l'organisation peut être performante en dépit d'un intérêt commun des membres peu évident sur certains types de services**, alors que **dans une compréhension « uniforme » des membres la qualité du service fournit peut apparaître faible.** Les grilles d'analyse utilisées permettent effectivement un travail d'auto-évaluation assez simple à conduire, mais doivent être accompagnés d'un travail d'analyse plus approfondit qui permet d'animer la réflexion interne au niveau des organisations mises en place (principalement Unions qui permettent une analyse plus intégrée de la réalité) et au niveau des structures d'appui (principalement Fédération).

Si le service auquel les organisations doivent contribuer constitue un objectif, les organisations ne sont qu'un outil pour l'atteindre. Il importe donc d'aider les paysans à se concentrer sur le service à implanter, sans nécessairement se focaliser sur des formes d'organisations prédéterminées, mais plutôt à adapter.

L'autonomisation des services mis en place avec l'appui du projet implique de mieux prendre en considération les modalités de travail du partenaire à qui sera confiée l'autonomisation des activités dans les zones de travail :

- La **géographie actuelle de Fagnimbogna, très dispersée, impose des coûts d'intermédiation et de communication élevés.** Cette dimension doit être considérée lors de l'identification de nouvelles zones de travail qui seront probablement « transférées » à la Fédération. Il est important qu'elle soit associée aux choix géographiques et méthodologiques futurs, et également impliquée dans les actions de sensibilisation lors de l'implantation dans de nouvelles zones ;
- **Le champ d'intervention des organisations doit être bien délimité, cela en lien avec les mandats d'autres intervenants (DRDR, CSA, etc.).** Il se rapporte à deux idées forces : conseil et accès aux facteurs et deux idées complémentaires : commercialisation et relations avec les partenaires (DRDR, IMF, privé, FRDA). Il convient de fixer la fédération sur son vrai métier et de la rendre davantage lisible auprès de producteurs (elle est mal connue par les paysans);
- **La structure organisationnelle de la fédération doit être mieux définie.** La répartition des responsabilités entre groupements, unions, coopératives, fédération reste très vague et risque de décourager des producteurs, en leur donnant l'impression de financer davantage un chapelet d'institutions que des services ;
- Appuyer l'élaboration d'un « Plan d'affaire » simplifié de la fédération qui limite les domaines d'intervention, insiste sur sa présence régulière sur le terrain auprès de ses unions membres, répond à la nécessité de mobiliser du personnel salarié (pour soutenir les élus) et prenne en compte les subventions « cachées » octroyées par le projet (transport, intermédiation, etc.).

Le personnel salarié est effectivement nécessaire pour aider les élus à gérer activités, ressources, monter et défendre des dossiers;

- La Fédération Fagnimbogna doit continuer à apprendre à gérer des partenariats, davantage pour conduire son plan stratégique, que de satisfaire les besoins spécifiques de partenaires financiers (ce risque est important quand les institutions crédibles sont rares dans un territoire).

Le rôle des coopératives est d'assurer des fonctions commerciales gérées par les producteurs. Pour mettre en place de telles organisations, il est essentiel de bien définir les priorités des producteurs et d'organiser la stratégie commerciale de la coopérative en conséquence. Même si les fonctions approvisionnement et commercialisation sont très liées, les disponibilités de trésorerie ne permettent pas des immobilisations longues de produits collectés qui peuvent gêner la préparation des campagnes agricoles (à moins que les membres soient disposés à se faire payer les quantités livrées à la date de paiement par les acheteurs). Les projets de coopératives doivent être bien préparés parce qu'ils posent des questions complexes :

- La gestion des exigences par rapport aux statuts qui doivent être acceptées : obligation des membres de livrer l'ensemble de la production des produits ciblés par la coopérative, libération de parts sociales, tenue d'une comptabilité aux normes, inscription au centre fiscal et déclarations fiscales régulières, respect de la réglementation du travail, etc. Ces exigences imposent des coûts de structure prélevés sur le prix au paysan ;
- L'élaboration d'un plan d'affaire qui permet de préciser comment utiliser les ressources avec suffisamment de précision de manière à tenir les objectifs ;
- Une répartition claire des compétences entre l'Union, la Fédération et la coopérative dont les fonctions se recoupent.

La Fédération reste assez peu visible au niveau de la base et cela constitue effectivement un handicap. **Il est nécessaire de l'associer aux activités du projet suffisamment à l'amont** (identification des zones de travail, sensibilisations initiales) **et de la doter d'un dispositif de service propre**. Les actions de la Fédération arrivent à un niveau où elles ne peuvent plus être gérées uniquement par des paysans volontaires. Progressivement, la fédération doit apprendre à gérer du personnel salarié pour conduire le plan stratégique et soutenir de manière plus rapprochée les paysans pairs et les techniciens d'union qui sont d'abord des volontaires qui gèrent des exploitations agricoles et des ménages (le rôle de ces relais est davantage de faire circuler l'information et de lier les besoins à la mobilisation de compétences techniques adaptée que de prendre en charge des fonctions qui peuvent rapidement devenir complexes : montage de projet, etc.).

Un partenariat a été développé entre certaines Union et la Coopérative de commercialisation COLDIS qui regroupe des producteurs et les réseaux de caisse TIAVO. COLDIS dispose d'un réseau de partenaires qui permettent d'assurer la commercialisation des productions des paysans (girofle, café, vanille, poivre, gingembre). COLDIS garanti aux producteurs une transparence sur les prix, essaye d'assurer au moins le prix du marché local au producteur pour des lots de qualité homogène. COLDIS peut également assurer la mise en relation de coopératives avec des fournisseurs d'intrants.

Dans les années à venir, un partenariat avec COLDIS permettrait à la Fédération de se concentrer sur les fonctions de productivité (conseil, accès aux intrants et équipements) et la collecte primaire des produits (regroupement, contrôle de qualité) au niveau de ses unités de base (Unions, Coopératives), et de confier les fonctions commerciales à une entité spécialisée qui sait en particulier optimiser et couvrir les charges inhérentes. Il est possible que la Fédération adhère à la coopérative COLDIS (la proposition a déjà été faite dans ce sens). Dans une perspective de durabilité des services mis en place, un tel type de partenariat construit sur les ressources générées par l'activité sera probablement plus efficace qu'un partenariat avec une organisation dépendante de subventions qui restent aléatoires dans la durée (FIFATA). Toutefois, le partenariat avec FIFATA est important dans la mesure où il permet de faire remonter des questions insistantes au niveau des négociations

politiques (en particulier subventions sur les intrants, formation des responsables d'OP, etc.) où FIFATA dispose d'une influence certaine.

4. Conclusion partielle

Les résultats des programmes dans les districts de Manakara et de Mananjara, au terme des deux années sont en phase avec les prévisions. Les niveaux de résultats sont assez proches d'un district à l'autre, avec néanmoins des difficultés plus marquées vis-à-vis des taux d'abandon des paysans appuyés et des performances des organisations appuyées. A noter que la pression sur les ressources est moins forte dans le district de Mananjara que dans celui de Manakara, et que la culture organisationnelle y est également moins marquée.

La stratégie proposée par le projet est globalement pertinente:

- En dépit de différences entre les zones d'intervention, ces projets répondent aux besoins des ménages agricoles en ce qui concerne l'amélioration des conditions de production agricole et d'atténuation des difficultés liées à la durée de la période de soudure. Pour les paysans appuyés, le projet a permis de mieux sécuriser l'accès aux facteurs de production (en particulier les semences), d'avancer dans le maintien de la fertilité des sols, et d'améliorer la valeur des produits commercialisés (stockage, approche contractuelle). Les adaptations variétales et d'itinéraires techniques de production ont également permis d'améliorer la gestion de la main d'œuvre familiale et d'optimiser le calendrier cultural, de manière à augmenter la production, la productivité de la terre et les revenus des ménages impliqués;
- Pour répondre au déficit de services de proximité, des organisations de producteurs ont été mises en place et ont été renforcées. Elles gèrent du conseil, des fonctions d'approvisionnement en intrants et de mobilisation de ressources financières, un appui au stockage des semences et des produits, un appui à la commercialisation et à la contractualisation avec des partenaires privés (COLDIS). Dans ce dispositif cohabitent des groupements de base, leurs unions, une fédération d'unions et des coopératives. Ces organisations ont pour mission d'assurer la durabilité des résultats en relayant les services offerts par le projet. L'enchevêtrement d'organisations de différents niveaux sans un partage de responsabilités suffisamment délimité crée une certaine confusion chez les producteurs. Il convient de renforcer et de dialoguer sur les conditions de subsidiarité entre les différents niveaux d'organisation, afin que les producteurs membres n'aient pas le sentiment d'avoir à payer plusieurs fois le même service. Considérant la taille moyenne des Unions, le niveau approprié de mise en relation des producteurs avec des partenaires privés ou financiers est la fédération, sous condition qu'elle soit réellement présente auprès de ses unions membres pour collecter les besoins et renforcer leurs capacités de service. Un transfert progressif de responsabilité du projet vers la Fédération s'avère nécessaire pour qu'elle soit visible et mieux lisible auprès de ses membres. Les conditions de ce transfert doivent être précisées dès le démarrage des actions dans de nouvelles zones;
- Les approches de vulgarisation (démontrer l'efficacité des techniques) et d'appui à la structuration (mise en place des conditions d'appropriation des techniques proposées) sont différenciées dans le temps, et par certaines conditions (approche individuelle/approche collective, taux de subvention appliqués différents, etc.). Cette différenciation tend à « uniformiser » la deuxième phase d'intervention, bien qu'existent une forte variabilité de situation et d'aspiration des producteurs appuyés, ce qui tend à fragiliser la nature de l'intérêt commun qui lie les producteurs et donc les chances de pérennisation des services offerts par les organisations mises en place. Les taux d'abandon d'agriculteurs appuyés restent assez élevés, et la fragilité institutionnelle des groupements et de leurs Unions persiste. Pour avancer sur ces questions, il semble important de ne pas focaliser la question de conseil au seul aspect technique (nécessité d'intégrer davantage d'éléments économiques

et financiers pour accompagner la prise de décision du paysan), de davantage insister sur les questions de gestion de l'exploitation (le nombre de thèmes techniques développés par les techniciens est relativement important, il s'agit donc de comprendre à quelles conditions les exploitations peuvent gérer 3 thèmes différents par campagne agricole, soit 6 par année pour les plus ambitieux) et de davantage synchroniser les interventions techniques et l'appui socio-organisationnel ;

- Les relations avec les institutions locales sont effectives, mais dépendantes des capacités actuelles de ces organisations. Les services du Ministère de l'Agriculture ont été particulièrement fragilisés par les coupes budgétaires et les départs à la retraite non remplacés. Néanmoins, ils restent associés au projet sur les questions de certification semencière (formation des producteurs), surveillance phytosanitaire (formation), sur la formation des paysans pairs/techniciens d'unions et la conception des fiches techniques relatives aux thèmes vulgarisés. Les CSA fonctionnent au ralenti, et leur mode d'intervention reste peu adapté aux producteurs analphabètes des zones enclavées (principal public du programme). Les fonctions d'intermédiation qu'ils assurent sont de fait prises en charge par la fédération et le projet. Le rythme ralenti actuel d'activité du CSA est en train de décrédibiliser la structure. L'appui du projet à la Fédération lui a permis d'assurer sa représentation au sein du Comité Régional d'Allocation et d'Octroi (CROA) du Fonds Régional de développement Agricole (FRDA) et de lui soumettre des projets qui ont pu être soutenus. La Fédération Fagnimbogna est la seule Organisation de Producteurs Régionale (OPR) qui a bénéficié d'un financement du guichet OPR depuis la création du FRDA Vatovavy Fitovinany. Le déficit patent de services à l'exploitation agricole dans la Région met une pression très forte sur la Fédération dont elle doit absolument s'affranchir en délimitant bien son périmètre d'intervention. A vouloir tout faire, sans en avoir réellement les moyens, elle prendrait le risque de se décrédibiliser.

Une démarche spécifique est engagée en appui aux ménages TP qui représentent près de 25% des ménages appuyés. Ils bénéficient d'un appui renforcés et de subventions directes. Les actions engagées autour des jardins de case ou de la conservation de semences vulnérables, permettent d'atténuer la situation de précarité des ménages, sans réellement pouvoir les affranchir de leur dépendance au travail salarié et aux « diètes forcées ». Les effectifs touchés ne représentent qu'un faible pourcentage des ménages en difficulté. Force est de constater que le maintien de conditions de vie des ménages TP implique un soutien significatif dans la durée que les communautés villageoises estiment ne pas pouvoir relayer dans le moyen terme (les effectifs de TP ne cessent de progresser). Les voies possibles pour améliorer durablement la situation de ces ménages chroniquement TP sont de trois ordres et peuvent être envisagés séparément ou conjointement :

- Appuyer le développement d'activités ne nécessitant pas un besoin important de main d'œuvre et de terres, en particulier les élevages de poulet *gasy* ou de lapin, sous condition que soient résolues la question de l'approvisionnement en vaccins pour les poulets ou la demande du marché pour le lapin. Avec des investissements réduits, de telles activités réalisées hors sol peuvent générer des revenus appréciables avec des investissements réduits ;
- Créer des emplois stables (par exemple triage des produits collectés par les coopératives) ;
- Bénéficier de soutiens financiers réguliers permettant de répondre aux urgences (il est difficile de pouvoir apprendre à ces ménages à pêcher dans des rivières où il n'y a pas d'eau). Cela relève de la responsabilité d'organismes spécialisés.

Pour le projet, il s'agit d'arbitrer entre :

- Lutter contre la précarité en concentrant les appuis sur la création d'activités économiques qui stimulent l'émergence d'initiatives connexes et d'emploi (il s'agit d'être prudent sur les innovations en terme de mécanisation) et en activités liées à l'agriculture ;

- Disperser des ressources rares sur des démarches différentes qui ne se rencontreront pas nécessairement.

Plus précisément est-ce de la responsabilité d'Inter Aide de gérer tous les problèmes parce qu'elle est seule sur les terrains (donc en déresponsabilisant les organismes qui devraient s'atteler sur les aides d'urgence, mêmes s'ils sont chroniques) ? Est-ce son métier ?

Enfin, dans les zones d'intervention, les producteurs ont pu mettre en place des systèmes de multiplication de semences/matériel végétal amélioré, améliorer la conservation des semences, réaliser des actions de stockage groupés, rendre des semences performantes accessibles au niveau des coopératives. Ces actions ont fortement réduit les difficultés des ménages à entamer les campagnes agricoles avec du matériel végétal de mauvaise qualité et contribué à les désendetter. Elles doivent être consolidées.

A ce niveau, le projet qui collabore avec FIFAMANOR sur les tubercules, devrait développer un partenariat avec la station semencière d'Agnarafaly (Amboasary Sud) en ce qui concerne les légumineuses et les céréales et élargir l'éventail des partenaires en ce qui concerne les semences de riz. Certaines organisations de producteurs ont effectivement développé des compétences reconnues en matière de production de semences améliorées de riz (CRAM Fianarantsoa).

Les conditions de partenariat entre Fagnimbogna et COLDIS mériteraient d'être élargies pour faciliter le lien des coopératives et de certaines unions avec le marché, en s'affranchissant de la charge coûteuse de prospection. Dans cette logique Fagnimbogna gagnera à adhérer à COLDIS.

Le dispositif d'intervention est cohérent, mais implique maintenant que le projet définisse son plan de désengagement et de transfert de responsabilité à la Fédération Fagnimbogna. Cela passe, par la mise à disposition de certains membres de l'équipe technique (et pour les élus apprendre à gérer du personnel), et la nécessité de préciser un plan de financement de Fagnimbogna (en particulier approfondir le mode d'utilisation du FRDA). Cette démarche doit bien évidemment rester progressive et prudente. Il convient également de davantage consolider le lien entre la Fédération et les services de l'Agriculture, en ce qui concerne le contrôle semencier, la formation des techniciens d'Unions et des paysans pairs, l'appui aux paysans qui assurent les traitements phytosanitaires.

L'alphabétisation constitue un enjeu important pour la consolidation des organisations. Il serait utile de développer des partenariats avec des institutions habilitées pour développer des outils d'alphabétisation fonctionnelle au profit des membres de la fédération.

5. Programme de la mission

Date	Lieu	Activités
10/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec l'AFD (Agence d'Antananarivo)
11/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec la DUE à Madagascar
	Antananarivo (Madagascar)	Entretien avec le Directeur de l'appui à l'Organisation des Filières au Ministère de l'Agriculture
12/04/2013	Antananarivo (Madagascar)	Réunion de travail avec l'équipe technique de la CP à Madagascar
02/05/2013		Transfert Antananarivo - Manakara
03/05/2013	Manakara (Madagascar)	Réunion avec le Bureau de la Fédération Fagnimbogna
	Ambila (Madagascar)	Visite de la Coopérative Ampy Vatsy

	Mavorano (Madagascar)	Réunion avec Union Nambinina
04/05/2013	Vohimasina Nord (Madagascar)	Visite de réalisations, rencontre de ménages très vulnérables
	Manakara (Madagascar)	Réunion avec l'équipe de techniciens d'Inter Aide
05/05/2013	Manakara (Madagascar)	Réunion avec l'équipe de socio-organismes d'Inter Aide
	Ambila (Madagascar)	Visite de réalisations, entretiens avec les paysans pairs, techniciens d'Union, responsables de groupes et bureau de l'Union Miandry Tsara
	Sorombo (Madagascar)	Réunion avec les membres de l'Union FFM, et les membres des groupements du Fokontany d'Ankaramalaza
06/05/2013		Réunion de débriefing avec l'équipe du projet
		Entretien avec le Directeur de l'Institution Financière TIAVO
		Entretien avec le Coordonnateur du Centre de Service Agricole (CSA) Andriambo de Manakara
		Entretien avec la Directrice Exécutive Régionale (DER) du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) Vatovavy Fitovinany
		Entretien avec le Chef du Service Agriculture de la Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de la Région Vatovavy Fitovinany
07/05/2013	Ambohimiarina II (Madagascar)	Visite de réalisations Rencontre des paysans pairs et techniciens d'union Réunion avec l'Union Miaramandroso
08/05/2013	Andonabe (Madagascar)	Visite de réalisations Rencontre avec les groupements de base Réunion avec l'équipe de technicien Réunion de débriefing (Mananjara)
09/05/2013	Ankazotelo (Madagascar)	Visites de réalisations Entretiens avec les groupements de base Entretiens avec les représentants des Unions Taratra et Dafinasatra Réunion de travail avec les membres des Unions sur le projet de création de coopérative Réunion de travail avec l'équipe de socio-organismes
10/05/2013	Fianarantsoa (Madagascar)	Entretien avec la Directrice de la Coopérative COLDIS

VI. ANNEXE 6: Aide-mémoire Malawi

AIDE MEMOIRE DE LA MISSION D'EVALUATION DE LA CONVENTION PROGRAMME N°: CZZ 1657 01 G : « RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE ET DES CAPACITES PRODUCTIVES DES AGRICULTURES FAMILIALES EN ZONES RURALES ISOLEES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE »

MALAWI

16 au 29 Avril 2013

Dominique Violas

1. Présentation de la CP au Malawi

Au Malawi, les actions menées dans le cadre de la CP couvrent deux districts : le district de Lilongwe dans le centre (Traditional Authority de Chadza) et le district de Phalombe dans le sud (Traditional Authorities de Jenara et de Chiwalo). Les bénéficiaires des actions d'Inter Aide sont le plus souvent structurés en groupes et les activités sont mises en oeuvre au travers de comités villageois bénéficiant d'un accompagnement organisationnel pendant trois (3) ans avant que leur suivi ne soit assuré par les agents locaux du Ministère de l'Agriculture (les AEDO). Il existe les Agricultural Project Committee (APC), groupements de paysans de petite taille à l'échelle d'un ou deux villages (env. 40 personnes), auxquels sont proposées de nombreuses activités sur les cultures pluviales, la fertilité des sols, la reforestation et l'élevage. D'autre part, des clubs d'irrigation assurent des activités de saison sèche dans les bas-fonds. Ces clubs d'irrigation sont quasi-indépendants des APC dans le district de Lilongwe et très liés aux APC dans le district de Phalombe.

Indépendamment des appuis de groupes (APC et Clubs d'irrigation) et dans des villages différents, un appui individuel est spécialement réservé aux familles très vulnérables.

Au Malawi, Inter Aide travaille également à la structuration d'associations de plus grande envergure pour la fourniture de services agricoles : stockage et ventes groupées des productions par des Unions d'Organisations Paysannes (UOP) et vaccination de poules par des associations de vaccination (hors convention programme). Ces activités sont principalement mises en oeuvre dans les zones où les communautés ont précédemment été appuyées et structurées en APC et donc sensibilisées aux enjeux de l'organisation en groupe.

Pour rappel, les résultats attendus et les activités de la convention programme multi pays, décrits dans le cadre logique et qui doivent s'appliquer au projet mis en oeuvre au Malawi, sont les suivants :

Résultat 1 : Les capacités des micros producteurs à accroître et diversifier durablement leur production sont augmentées

- Sensibiliser les populations et conduire des enquêtes dans les zones pré-ciblées. Sélectionner des cohortes de paysans proactifs
- Encadrer les paysans de façon intensive et dynamique pour améliorer leur production par l'adoption d'itinéraires techniques performants et reproductibles
- Tester de nouvelles pratiques en pré-diffusion. Evaluer la rentabilité des pratiques. Mettre en place des mécanismes de diffusion secondaire
- Former, conseiller et accompagner les paysans sur des thématiques transversales

Résultat 2 : L'autonomie semencière des familles de producteurs est durablement augmentée.

- Sensibiliser les groupes de micro-producteurs à instaurer ou restaurer des mécanismes de conservation de semences
- Faciliter l'accès des familles à la production et la commercialisation de semences de qualité

Résultat 3 : Des organisations paysannes se structurent et leurs capacités à fournir un appui aux activités productives de leurs membres sont renforcées.

- Appuyer la mise en place, la structuration et l'agrégation de groupements paysans sous des formes appropriées aux différents contextes et les accompagner dans un processus de renforcement de capacités.
- Renforcer les OP dans leurs dimensions de prestataires de services destinés à soutenir les activités productives de leurs membres (individuels ou collectifs). – en cours mais fragile
- Promouvoir et favoriser la constitution de partenariats avec les acteurs institutionnels

2. Analyse succincte des résultats et de leur mise en œuvre

Les commentaires présentés porteront sur l'analyse des cinq domaines d'activités conduits par Inter Aide au Malawi et seront comparés aux résultats attendus de la convention programme :

- *Amélioration et sécurisation de l'accès à des semences de qualité et diversifiées*
- *Amélioration progressive de la fertilité des sols*
- *Développement d'activités agricoles complémentaires à forte valeur ajoutée*
- *Suivi agricole des familles vulnérables*
- *Soutien à la commercialisation agricole*

2.1. Amélioration et sécurisation de l'accès à des semences de qualité et diversifiées

• **Points forts**

La dynamique de création des banques de semences est réelle, pertinente et très appréciée des membres des APC qui, en grande majorité, à cause des besoins financiers permanents auxquels ils doivent faire face, n'arrivent pas à garder leurs semences d'une année sur l'autre. En 2012, Inter Aide a travaillé avec 39 APC néoformées (une banque de semence étant créée dans chaque APC) regroupant 1 584 familles (environ 7 920 personnes).

Il est constaté qu'après trois (3) ans et malgré les aléas climatiques, 81% des APC du district de Phalombe sont toujours fonctionnelles et que, malgré 3 sécheresses et une inondation sévère sur les 5 dernières années, les membres des APC plébiscitent l'activité car elle leur permet de disposer de semences au moment des semis sans avoir à réaliser des travaux occasionnels à l'extérieur (ganyu), au détriment de leurs propres activités culturelles, pour trouver les moyens d'en acquérir.

L'activité propose également un large panel de semences améliorées (notamment céréales et légumineuses) adaptées aux conditions climatiques de chaque zone et Inter Aide travaille en collaboration avec les centres malawites de recherche et de production de semences. Signalons, qu'un effort pertinent a été entrepris sur la promotion des semences locales dans le district de Phalombe (sélection, multiplication, introduction dans les banques de semences, etc.) dont les aléas climatiques ne permettent plus de mettre en culture les semences hybrides ou OPV pour le maïs. La démarche s'étend actuellement dans le district de Lilongwe, notamment avec l'introduction de semences améliorées de sorgho et de pois d'Angole

L'appui à la construction de greniers communautaires pour les APC qui font preuve de leur solidité organisationnelle est également pertinent (23 constructions depuis 2011). Le séchage au champ et le

traitement insecticide des semences avec de l'Actellic (produit de synthèse) donne de très bons résultats. En 2012, les pertes constatées ont été de 1,7% seulement. Le traitement insecticide à base Tephrosia, produit naturel, est actuellement à l'essai.

Actuellement, une stagiaire de l'ISTOM étudie le fonctionnement des APC de la plus récente aux plus anciennes actuellement suivies par les agents techniques du Ministère en charge de l'agriculture afin d'alimenter la réflexion d'Inter Aide sur l'évolution de sa démarche d'appui.

- **Points faibles**

Le système de remboursement en vigueur dans les banques de céréales préconise de rembourser le double des semences reçues (objectif 200%), dispositif largement accepté par les bénéficiaires. Cependant, en 2012 le taux de remboursement n'a été que de 186% dans Lilongwe et 117% dans Phalombe. Cet état de fait n'est pas dû à la mauvaise volonté des paysans mais largement aux aléas de la production et aux besoins cruciaux d'argent au moment des premières récoltes, ce qui provoque une érosion des remboursements sur la durée, en quantité et en qualité, et fragilise à terme le dispositif.

Il a été constaté également que le contrôle qualité au moment des remboursements devait être renforcé ainsi que la traçabilité des semences reçues, les lots remboursés étant de qualité très inégale. Un étiquetage plus formel des sacs devrait également être mis en œuvre.

En matière de production agricole, Inter Aide avait annoncé des objectifs trop ambitieux de doublement des rendements par rapport aux rendements moyens constatés par les services de l'agriculture. Pour un objectif annoncé de + 100% de rendements au champ, en 2012 les bénéficiaires ont obtenu les résultats suivants :

- Dans Lilongwe : maïs (+ 51%), haricot (+ 66 %), soja (+ 124 %)n arachide (+ 9 %)
- Dans Phalombe, compte tenu de la sécheresse de 2012, les rendements de maïs constatés n'ont été que de + 10 %

Inter Aide reconnaît que ces objectifs étaient trop ambitieux et annonce maintenant des objectifs d'environ + 30 % ce qui est beaucoup plus réaliste.

- **Points à approfondir**

En premier lieu il convient de réfléchir au système de remboursement des semences dans les banques de céréales pour qu'il soit pérenne d'autant plus que pour le maïs, base de l'alimentation au Malawi, les semences OPV, plus productives que les semences locales et moins chères que les hybrides, ne peuvent être semées que pendant 3 ans ce qui induit des coûts supplémentaires en année 4 pour régénérer le stock de semences.

Inter Aide et les APC réfléchissent actuellement à deux pistes d'amélioration :

- Passer à un taux de remboursement différencié selon les espèces et variétés en demandant des remboursements allant de 2 à 4 fois la quantité reçue, dispositif qui ne serait pas contesté par les bénéficiaires
- Promouvoir la production de semences améliorées par des paysans multiplicateurs (individuels ou en groupe) ayant accès aux bas-fonds en saison sèche (*dimbas*) afin de garantir l'accès à l'eau et les distances d'isolement impératives pour garantir la pureté variétale.

En second lieu, Inter Aide a entrepris des actions pertinentes d'adaptation des pratiques au changement climatique qu'il convient de renforcer, voire de systématiser pour garantir la sécurité alimentaire des populations. Ce travail constitue une urgence dans Phalombe et une anticipation pertinente dans Lilongwe.

- Identification et promotion des semences locales

- Relance du maïs local dans Phalombe où même le maïs OPV ne produit plus de façon satisfaisante
- Introduction de variétés améliorées de mil et de sorgho dans Phalombe et Lilongwe, céréales traditionnellement cultivées mais délaissées au profit du maïs hybride
- Démultiplication des parcelles de démonstration en agriculture de conservation

Pour renforcer son expertise, Inter Aide se doit de nouer des contacts au-delà des centres de recherche agronomiques malawites et s'inspirer plus en avant des travaux très pointus des centres sous régionaux et internationaux tels que ICIPE au Kenya, GSDM/CIRAD à Madagascar, ICRISAT à Niamey ou encore CIMMYT au Mexique.

Dès la quatrième année, le suivi technique des APC est assuré entièrement par les AEDO car la politique d'Inter Aide est d'initier une dynamique en trois ans, en collaboration avec les agents techniques du gouvernement, et de former chaque année de nouveaux groupes dans de nouvelles zones. Si le système semble actuellement bien fonctionner dans Lilongwe, il ne marche pas dans Phalombe où les AEDO sont très peu nombreux et manquent de moyens de suivi.

Une réflexion est en cours pour déterminer si les APC les plus anciennes pourraient recevoir des appuis structurants tels que le conseil à l'exploitation familiale qui pourrait permettre l'émergence de leaders aptes à suppléer les agents techniques sur des thématiques techniques et organisationnelles simples mais indispensables au progrès des ménages agricoles.

- **Lien avec la convention programme**

L'activité « Amélioration et sécurisation de l'accès à des semences de qualité et diversifiées » est conforme au résultat attendu n°2 de la convention programme et contribue pour partie au résultat attendu n° 3 liée aux organisations paysannes.

- Pertinence : forte (répond à un besoin crucial des populations)
- Cohérence : forte (propose une alternative supportable par les paysans)
- Efficacité : bonne (activité reproductible bien appropriée par les bénéficiaires)
- Efficience : à calculer
- Durabilité : moyenne pour les banques de semences pour l'instant (à cause de l'érosion des remboursements dans le temps). Bonne pour l'appui aux APC dans Lilongwe mais faible dans Phalombe

2.2. Amélioration progressive de la fertilité des sols

- **Points forts**

Cette activité est impérative au Malawi où les paysans vulnérables bénéficient de très faibles superficies cultivables pour assurer leur sécurité alimentaire, très majoritairement basée sur le maïs.

Les systèmes de cultures préconisés par le gouvernement malawite ont recours aux semences hybrides associées aux engrais chimiques ce qui donne de très bons rendements quand la pluviométrie est abondante et régulière mais qui appauvrit les terres et fragilise les paysans les plus pauvres qui n'ont pas les moyens d'acheter les semences hybrides chaque année ni de mettre les doses optimales de fertilisants.

Pour restaurer et maintenir la fertilité des sols, l'agriculture de conservation est fortement encouragée par les autorités malawites et de nombreux projets en font la promotion. A l'origine fortement mobilisé sur la production de compost et sur la rotation des cultures, Inter Aide multiplie désormais les formations pratiques innovantes et les parcelles de démonstration en agroforesterie sur les associations céréales/légumineuses (*Gliricidia sepium*, *Tephrosia vogelii*, *Acacia albida*, etc.) notamment avec les APC néoformées.

Pour la production de matière organique, l'association avec le petit élevage est pertinente (chèvres, porcs, lapins)⁴ et l'utilisation de fumier, de compost, de paillage au sol et d'engrais organique liquide (*liquid manure*) est largement répandue et appréciée par les bénéficiaires les plus pauvres qui peuvent réduire ainsi d'au moins de moitié l'utilisation d'engrais chimiques sur le maïs (Urée et NPK), voire de s'en affranchir, et s'assurer des rendements corrects en cultures pluviales et irriguées.

Le Malawi étant un pays très fortement déforesté, en complément des actions de restauration et de maintien de la fertilité des sols, Inter Aide encourage la plantation d'arbres à croissance rapide, en individuel ou en collectif (*woodlots*) pour fournir du bois de chauffe et de construction. Parmi les nombreuses essences recommandées, celle qui remporte le plus de succès auprès des populations est le *Senna spectabilis* grâce à sa résistance aux maladies et à sa croissance et sa régénération de souches très rapides. Par ailleurs, une initiative encourageante a été entreprise avec la TA de Chadza pour promouvoir la plantation et la protection des arbres sous l'autorité du Chef traditionnel.

- **Points faibles**

Activité phare d'Inter Aide, la production de compost reste en deçà des objectifs annoncés. Sur un objectif que 80% des paysans formés produiront du compost seuls 50 % à Lilongwe et 39 % à Phalombe le font régulièrement. Ceci semble principalement dû à la concurrence avec les engrais subventionnés par les autorités malawites. Même s'ils bénéficient de moins en moins du système de subventions, les paysans espèrent toujours en recevoir ce qui ne les encourage pas à développer massivement les solutions alternatives pourtant éprouvées.

Les actions d'agroforesterie et d'afforestation menées par Inter Aide sont pertinentes mais courent le risque d'être fortement contrariées par une autre de ses activités phares qui est la promotion de l'élevage de chèvres. La nuit les chèvres dorment dans les maisons avec leurs propriétaires qui craignent fortement le vol mais la journée elles divaguent pour se nourrir et apprécient les jeunes plants d'arbres qui restent protégés tant que le maïs n'est pas récolté. En broutant ou en endommageant les jeunes plants, les chèvres peuvent réduire à néant les efforts consentis sur l'activité gestion de la fertilité des sols et il convient de réfléchir en profondeur à la meilleure manière de concilier les deux.

Signalons, qu'une action de protection antiérosive des pentes sur plus de 120 hectares avec des cordons de vétiver a été entreprise en partenariat avec le gouvernement mais elle s'est soldée par un échec, le gouvernement n'ayant pas fourni les plants aux paysans qui avaient pourtant piqueté tout le périmètre. Le projet était pertinent mais trop ambitieux avec un partenaire pas assez fiable pour le mener à bien avec un agent de terrain peu motivé pour l'action. L'impact négatif a été préjudiciable aux actions d'Inter Aide dans la zone concernée mais cela ne remet pas en cause le bien-fondé de l'action qui nécessite d'être repensée et retentée dans une autre zone en attendant que les paysans floués par les promesses du gouvernement analysent cet échec qui n'est pas imputable directement à Inter Aide.

- **Points à approfondir**

En agroforesterie, les innovations prometteuses initiées lors de la convention programme sont encore trop récentes pour être appropriées par les populations qui manquent de recul sur leur bénéfice et il convient de les poursuivre.

Par ailleurs, pour rester au plus près de la réalité, le taux de survie des arbres devrait être mentionné sur plusieurs années et pas seulement à la fin de la première saison des pluies où les plants sont protégés contre la divagation des animaux.

Il faut cependant trouver une solution pour l'alimentation des chèvres en saison sèche afin de les détourner des jeunes plants agroforestiers, sachant que les paysans ne les enfermeront jamais dans des enclos contrairement aux porcs. La première serait de confectionner des protections

⁴ Les paysans bénéficiaires du projet sont trop pauvres pour acheter et entretenir des bovins

individuelles comme pour les arbres fruitiers mais le nombre de plants étant très élevé cette solution paraît peu faisable. Une voie à explorer serait de planter des espèces fourragères appréciées par les chèvres (*Leucaena*, *Stylosanthes*, *Brachiaria*, etc.) à proximité du village (talus, bords de parcelles, etc.) afin de réduire la pression sur les plants agroforestier. Des plantations d'herbacées fourragères directement accessibles aux chèvres et aux moutons pourraient être expérimentées et intégrées dans les actions de lutte contre l'érosion et de maintien de la fertilité des sols selon la méthodologie éprouvée par Inter Aide en Ethiopie.

Pour les aménagements antiérosifs, la méthodologie d'approche devra être revue et testée avec des paysans volontaires, sans compter sur le gouvernement, sur des surfaces moins ambitieuses pour lancer le processus, en analysant bien la logique technique au regard de la logique sociale. Il est recommandé de débiter avec des blocs homogènes d'environ 15 hectares (micro bassins versants) pour avoir un impact significatif sur l'écosystème. Il convient également de réfléchir à l'emploi du vétiver pour les cordons antiérosif. Son efficacité est prouvée mais il ne possède pas d'autres utilisations au Malawi. Il se peut qu'il puisse être valablement remplacé par d'autres espèces multifonctions (antiérosive, brise-vent, alimentation animale, paillage, plante piège pour les insectes parasites, etc.). Le *Pennisetum purpureum* ou le *Brachiaria brizantha* devraient pouvoir être testés, par exemple en complément du vétiver.

L'appropriation et la réplique moyenne de la production de compost devra être analysée avec les bénéficiaires pour bien déterminer quels sont les facteurs limitant son expansion. La concurrence des engrais subventionnés ne peut pas tout expliquer car en d'autres endroits du monde c'est d'abord le travail supplémentaire exigé pour la production de compost qui limite fortement sa diffusion.

- **Lien avec la convention programme**

L'activité « *Amélioration progressive de la fertilité des sols* » est conforme au résultat attendu n°1 de la convention programme.

- Pertinence : forte (répond aux enjeux de promotion d'une agriculture durable)
- Cohérence : forte (conforme à la politique sectorielle agricole du Malawi)
- Efficacité : moyenne (activité de long terme en cours d'appropriation par les bénéficiaires)
- Efficience : à calculer
- Durabilité : moyenne pour l'instant (dépendra du taux d'appropriation)

2.3. Développement d'activités agricoles complémentaires à forte valeur ajoutée

Les activités complémentaires préconisées par Inter Aide concernent principalement la petite irrigation dans les bas-fonds et la promotion du petit élevage (porcs, chèvres)

- **Points forts**

Pour la petite irrigation, en 2012, 21 sites ont été mis en valeur alors que 10 étaient prévus et dans le district de Phalombe une approche Gestion Sociale de l'Eau a été mise en œuvre pour s'assurer de l'appropriation future des activités par les bénéficiaires. Par ailleurs, compte tenu des échecs en cultures pluviales, les paysans peuvent cultiver du maïs en contre saison pour compenser les pertes.

Des semences maraîchères améliorées ont été recommandées aux bénéficiaires qui doivent en rembourser deux fois la valeur en espèces auprès de leur Club d'irrigation ou de leur APC. Des formations techniques sur la conduite des cultures ont été dispensées (pépinières, cultures en ligne, fumure organique, lutte intégrée contre les ravageurs, etc.). Du petit matériel à usage collectif tels que les arrosoirs et un pulvérisateur ont également été remis aux Clubs d'irrigation. Les pompes à pédales ne sont plus distribuées actuellement car leur utilité reste à prouver.

Pour l'élevage à cycle court, les paysans manifestent un fort intérêt pour l'élevage des cochons et des chèvres malgré les difficultés rencontrées (voir points faibles). Par ailleurs, bien que l'activité soit menée en dehors de la convention programme, nous tenons à signaler que les associations de vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle font un travail utile et couronnée de succès auprès des populations ainsi que la promotion de coqs améliorateurs au sein des races locales

- **Points faibles**

Comme souvent, les maraîchers occasionnels n'arrivent pas à jouer sur les calendriers culturels pour approvisionner les marchés avant ou après les pics de production, quand le prix des légumes est attractif. En conséquence, les bénéficiaires font régulièrement face à des surproductions ponctuelles de tomates et de choux, produits périssables et difficilement transformables.

Fin 2012, il était constaté un faible taux de remboursement des intrants en petite irrigation. Le remboursement doit se faire en espèces pour alimenter un fonds de roulement pour chaque Club ou APC mais la dynamique est plus faible que pour des remboursements en nature comme pour les banques de céréales.

En élevage, la présence de l'African Swine Fever (ASF) dans le District de Lilongwe limite fortement l'expansion de l'élevage porcin et la dissémination des porcelets au sein des APC comme convenu dans le protocole. De plus, les enclos en double clôture indispensable pour que les porcs ne se contaminent pas par contact (par le groin) ne sont jamais entretenus ni réparés. L'activité est fortement demandée par les membres des APC mais n'obtient pas les résultats théoriques escomptés à cause du taux d'infestation des porcs qui induit une forte mortalité des porcelets.

Pour les chèvres, les bénéficiaires jugent que le nombre d'animaux remis par APC (1 bouc et quelques femelles) est insuffisant pour permettre une diffusion rapide entre les membres (en pratique de 5 à 8 ans avant que les 40 membres reçoivent un animal car le taux de multiplication reste faible à cause des maladies et des vols et bien inférieur aux calculs théoriques de départ).

- **Points à approfondir**

L'objectif de 800 familles touchées n'est pas encore atteint et le calcul sur l'amélioration des revenus devant procurer un gain de deux mois pour la sécurité alimentaire des ménages n'est pas encore finalisé.

Pour la petite irrigation, il convient de s'interroger sur l'ampleur de l'appui à apporter aux membres (distribution de matériel, choix des cultures, etc.) pour laisser une dynamique propre se développer au sein des groupes sachant que le projet n'a pas pour vocation à créer de filières maraîchères. Pour l'instant un appui centré sur les formations techniques et la fourniture de semences sélectionnées semble le plus approprié. Cette activité devrait rapidement être fondue dans l'appui global aux APC comme cela est déjà le cas dans Phalombe.

Dans Phalombe, il faudra veiller à ce que les APC puissent bénéficier de l'accès aux *dimbas* sur le long terme car ils sont juste mis à disposition par les chefs de villages qui peuvent les reprendre à tout moment, surtout si les difficultés à produire du maïs en cultures pluviales s'inscrivent dans la durée.

Pour l'élevage, il conviendrait de revoir le nombre d'animaux remis initialement aux groupes afin d'assurer une diffusion plus rapide auprès des membres.

- **Lien avec la convention programme**

L'activité « *Développement d'activités agricoles complémentaires à forte valeur ajoutée* » contribue au résultat attendu n°1 de la convention programme mais avec de fortes difficultés de changement d'échelle.

- Pertinence : forte (la diversification des revenus des paysans est indispensable)
- Cohérence : forte (activité complémentaires des autres)
- Efficacité : moyenne

- Efficience : à priori faible (beaucoup de moyens engagés pour des résultats faibles actuellement)
- Durabilité : faible en l'état car très dépendante d'Inter Aide

2.4. Suivi agricole des familles vulnérables

• Points forts

L'appui aux familles vulnérables est le cœur de métier d'Inter Aide qui, à la suite du projet nutrition, s'emploie à prendre en compte l'extrême vulnérabilité de 180 familles dans le district de Lilongwe. Cette activité spécifique n'est pas mise en œuvre dans Phalombe.

Une réussite indéniable de cette activité est la promotion de l'élevage de lapins qui fonctionne très bien avec peu de moyens autres que la force de travail pour construire les abris et chercher la nourriture. Le lapin est un animal robuste qui se nourrit facilement avec les plantes disponibles dans le milieu naturel et se reproduit rapidement ce qui permet de générer des revenus réguliers cruciaux pour les plus vulnérables. Par ailleurs, les déjections permettent de fabriquer de l'engrais organique liquide très utile pour fertiliser les petites surfaces agricoles dont disposent ces vulnérables.

La distribution d'arbres fruitiers (agrumes, papaye) et d'essences utiles (*Moringa oleifera*) est également appréciée et bien suivie.

Sinon, les activités d'appui à la petite irrigation et d'amélioration de la fertilité sont conformes à celles mises en œuvre pour les APC

• Points faibles

Cette activité mobilise 3 agents de terrain à plein temps car elle est mise en œuvre dans des villages différents de ceux où se trouvent les APC et dans un pays où l'immense majorité des paysans est vulnérable, les critères de sélection peuvent parfois s'avérer peu pertinents pour différencier celui qui l'est de celui qui ne l'est pas.

De plus ces vulnérables sont souvent exclus des groupes pour des raisons internes aux villages (conflits, filiations, etc.) c'est pourquoi la mise en œuvre de cette activité en dehors des APC ne peut pas favoriser la réintégration des vulnérables qui s'en sortent bien et qui affichent leur volonté de réintégrer la communauté.

Contrairement aux engagements pris par les bénéficiaires, le taux de diffusion des lapins aux autres personnes nécessiteuse reste faible

Enfin, le coût de l'appui par membre est presque deux fois supérieur à celui des APC pour un résultat final prometteur mais qui reste limité à un nombre restreint de bénéficiaires sans preuve d'une démultiplication auprès des autres nécessiteux.

• Points à approfondir

Comme l'envisage Inter Aide à Lilongwe, il s'avère indispensable d'intégrer rapidement cette composante d'appui aux vulnérables dans le panel d'activités mis en œuvre par les APC qui ont une vocation sociale et peuvent tout à fait mettre en œuvre par elles-mêmes ces actions de solidarités envers les plus démunis (en réalité ceux qui sont tout juste un peu plus pauvres qu'eux).

La très bonne dynamique de l'élevage de lapins (comparée à celle des porcs et des chèvres) pourrait ainsi bénéficier rapidement à l'ensemble de l'APC car la diffusion des lapereaux peut-être très rapide. Dans ce type d'élevage, les animaux non vendus et en surnombre peuvent être facilement mangés par les éleveurs et apporter une ration périodique de protéines animales à la famille.

• Lien avec la convention programme

L'activité « Suivi agricole des familles vulnérables » contribue en partie au résultat attendu n°1 de la convention programme.

- Pertinence : forte (On dénombre beaucoup de familles très pauvres au Malawi)
- Cohérence : faible (l'activité est dissociée de l'appui aux APC)
- Efficacité : forte (activités simples et accessibles aux plus démunis)
- Efficience : faible (mobilise 3 agents à temps plein)
- Durabilité : faible en l'état. Doit être rattachée aux activités des APC

2.5. Soutien à la commercialisation agricole

• Points forts

La volonté d'Inter Aide d'améliorer les revenus des producteurs est louable et l'apprentissage de la mise en marché collective pour les APC est indispensable afin que les paysans se dotent d'une force de négociation pour les prix de ventes de leurs produits.

Inter Aide a organisé un stage devant étudier le fonctionnement de l'association Tilimbike dans Lilongwe ce qui devrait lui permettre de repenser à court terme son mode d'appui aux groupes de commercialisation.

• Points faibles

Si nous adhérons à la démarche d'Inter Aide sur le fond, nous nous interrogeons fortement sur la forme de l'appui. Actuellement cette activité est très fortement dépendante du projet qui, par exemple, assure régulièrement le transport des produits sur les places de vente et entend contourner les intermédiaires jugés véreux, à l'unanimité (balances truquées, non-respect des accords, etc.).

Par ailleurs, suite à une expérience malheureuse en 2006 où un commerçant escroc a détourné plusieurs millions de Malawi Kwachas au détriment des paysans du Malawi, l'union faitière des producteurs de Lilongwe (Tilimbike), relancée en 2010 et constituée de 7 sous associations, peine à remplir sa fonction. La défiance envers les responsables était visible lors de notre rencontre. Nous avons constaté que la dynamique collective est plus ancrée au niveau des sous associations.

Dans Phalombe, la collecte primaire des produits semble fonctionner mais la mise en marché sur Blantyre reste problématique à cause du coût des transports qui est compensé en partie par le projet, ce qui n'est pas durable.

La rentabilité des actions de commercialisation sans appui du projet n'est pas encore prouvée, même à Zomba où l'association de commercialisation est plus expérimentée.

• Points à approfondir

Pour confirmer sa démarche sur le long terme, Inter Aide s'appuie sur la réussite relative de l'association de commercialisation de Zomba (plus ancienne) qui réussit à collecter et à commercialiser avec profit du pois d'Angole. Son point faible semble être lié aux potentiels détournements des fonds par les responsables car les sommes en jeu sont importantes et peuvent « brûler les doigts » de ceux qui les manipulent, comme ce fut le cas de son manager récemment. Ce dernier a d'abord réalisé un bon travail de commercialisation pour lequel il avait touché une prime de résultat, avant de « craquer » et de vendre le vélo de l'association puis de partir avec la caisse. Actuellement le vélo a été récupéré mais le manager et la caisse courent toujours.

Cette mésaventure ne doit pas remettre en cause l'ensemble de l'approche mais en souligne bien la fragilité du montage dans un contexte où les sommes en jeu constituent des fortunes à l'échelle du Malawi.

Il semble utile qu'Inter Aide ne se focalise pas uniquement sur le contournement des intermédiaires mais explore également des pistes de collaboration avec des intermédiaires sérieux (il en existe !) afin de négocier une meilleure répartition des marges générées.

Dans cette configuration, les paysans ne joueraient plus le rôle de commerçants (vendre est un métier auquel ils ne sont pas formés) mais se concentreraient sur la collecte primaire des produits en des points de collecte précis et accessibles aux camions. Nous sommes certains qu'en leur proposant des produits de qualité et en quantité suffisante pour remplir rapidement leur camion, les commerçants seront intéressés et prêts à consentir des prix supérieurs aux pratiques habituelles.

Par ailleurs, il semble plus que nécessaire qu'Inter Aide se rapproche de l'organisation de producteur d'envergure nationale NASFAM qui, au-delà du tabac, s'investit de plus en plus dans la commercialisation collective du soja et des arachides (cultures rémunératrices phares appuyées par Inter Aide) dans le district de Lilongwe. La « force de frappe » et de négociation de NASFAM au profit des producteurs étant largement supérieure à celle de Tilimbike, des liens contractuels pourraient éventuellement être noués afin de garantir la durabilité des actions entreprises dans le cadre du programme sans pour autant remettre en cause l'existence des groupes constitués.

- **Lien avec la convention programme**

L'activité « Soutien à la commercialisation agricole » contribue au résultat attendu n°3 de la convention programme.

- Pertinence : forte (les producteurs ont besoin de se regrouper pour peser sur les marchés)
- Cohérence : faible (vouloir contourner systématiquement les intermédiaires semble voué à l'échec)
- Efficacité : faible (l'activité dépend trop fortement du projet)
- Efficience : faible (l'activité n'est pas rentable en l'état)
- Durabilité : presque nulle actuellement car financée par le projet sans perspective de désengagement

3. Commentaires

En premier lieu, il faut souligner qu'Inter Aide s'adresse à un public difficile à accompagner, souvent éloigné des centres d'information, de formation et de décision ce qui doit mettre en perspective les commentaires liés à l'efficacité du programme. Appuyer les plus pauvres, à la limite de l'éligibilité aux dons alimentaires du PAM, est légitime mais constitue une gageure qu'il convient de prendre en compte dans l'analyse des résultats obtenus.

Cependant, des gains d'efficacité peuvent être obtenus par le programme en ciblant l'ensemble des activités au sein des APC et en ne dissociant plus les clubs d'irrigation ou l'appui aux vulnérables (dans le district de Lilongwe) ce qui doit permettre d'optimiser l'emploi des agents de terrain pour accompagner des groupes dynamiques et bien structurés autour d'activités utiles et bien maîtrisées, notamment les banques de semences, la promotion des semences locales, la gestion de la fertilité ou encore les associations de vaccination pour les volailles.

Les activités moins évidentes à mettre en œuvre actuellement pourront alors être repensées avec les APC (petit élevage, petite irrigation, appui à la commercialisation) afin que l'appui soit différencié et rendu plus efficace y compris pour les plus vulnérables au travers des actions sociales des APC.

Par ailleurs, il faut noter que les projets d'Inter Aide au Malawi ont fait un effort conséquent en matière de guides techniques ce qui doit alimenter valablement la réflexion autour de la capitalisation au sein de l'ONG et du partage de connaissance avec les bénéficiaires. Cependant, un appui aux chefs de projet pour améliorer la présentation et l'iconographie des fiches techniques devra être entrepris afin de les rendre plus accessibles aux destinataires finaux.

Enfin, il semble utile qu'Inter Aide propose à l'avenir un seul projet agricole au Malawi avec deux zones d'action (centre et sud) et qu'il en confie la gestion à un chef de projet expatrié unique qui serait assisté par deux responsables de zone, si possible nationaux, malgré les difficultés à recruter des cadres fiables au Malawi. Dans cette configuration, les actions d'Inter Aide gagneraient plus de visibilité auprès des autres acteurs du développement (réseaux, échanges d'information, renforcement de la crédibilité auprès du Ministère de l'agriculture, etc.)

4. Programme de la mission

Date	Lieu	Activités
16/03/2013		Voyage Paris – Addis Abeba
17/03/2013	TA Chadza Section Chibubu	Arrivée à Lilongwe – Accueil par Manuel MILS Rencontre avec le Club Mualawaluzi (APC en année 1) Visite d'activités : banque de semences, agroforesterie, élevage de porcs, petite irrigation, appui aux vulnérables
18/03/2013	TA Chadza Section Maluwa	Rencontre avec l'APC de Kashada (année 1) Rencontre avec l'APC de Bomani (année 2) Rencontre avec le Club Kasupe (année 3) Rencontre avec l'APC de Mapembe (année 4) Visite d'activités : banque de semences, agroforesterie, élevage de porcs, petite irrigation, parcelles de démonstration, afforestation, appui aux vulnérables
19/04/2013	TA Chadza Sections Chiwili et Dzamalala	Rencontre avec le Club Mtendele (année 2) Visite d'activités : petite irrigation, banque de semences, appui aux vulnérables Débriefing au bureau d'Inter Aide à Nathenje
20/04/2013	TA Chadza	Rencontre avec l'Association Tilimbike (main committee) puis les sous association de Maluwa, Chiwili et Mphesi Thème : Commercialisation collective
21/04/2013	Zomba	Voyage de Nathenje à Zomba – Nuit à Zomba
22/04/2013	TA Jenara	Présentation du projet Agro Phalombe par Prémila à Mwanga Rencontre avec l'APC de Njobvu Tigandane (année 1) Rencontre avec le club Mgwirizano (année 1) Rencontre avec l'APC Nanchira-Nlaha Tyanjane (année 4) Visite d'activités : élevage de chèvres, banques de semences, petite irrigation, plantation d'arbres, racines et tubercules, Rencontre avec l'association semences locales de la section M'Meza
23/04/2013	TA Chiwalo	Rencontre avec l'APC Mulambe Makawa Irrigation Club (année 1) Rencontre avec les APC de Tandu et de Malaba Rencontre avec l'APC Henere Tilimbike Irrigation (année 1) Visite d'activités : petite irrigation, banques de semences, arbres fruitiers, Entretien avec Watson (nursery officer) sur afforestation
24/03/2013	TA Jenara	Rencontre avec le Marketing Titukhulane Group Action Committee Rencontre avec le Marketing Thundu GAC Rencontre avec M. Makina (coordonnateur du projet) et Richard (marketing officer de Phalombe) à Mwanga
25/04/2013	Nathenje	Voyage de Zomba à Nathenje Travail sur documentation
26/04/2013	Nathenje	Arrivée de Serge Béné – Chef de mission Rencontre avec l'équipe technique du projet Agro Chadza Rencontre avec Elisabeth Sabouni (AEDO) Debriefing avec Serge Béné et Manuel Milz
27/04/2013	TA Chadza	Visite synthétique des réalisations de terrain avec Serge Béné
28/04/2013	Nathenje	Matin - Restitution de la mission auprès de Manuel Milz, Prémila Masse, Mathilde Duparcq et Emmanuel Coutolleau (stagiaires ISTOM) et Serge Béné Après-midi - Réflexion sur les actions futures avec Manuel Milz, Prémila Masse et Serge Béné
29/04/2013	Addis Abeba	Voyage Lilongwe – Addis Abeba
05/05/2013	Paris	Voyage Addis Abeba - Paris

VII. ANNEXE 7: Bibliographie consultée

Analysis diagnosis of an agricultural Region of Southern Malawi. Phalombe District. Traditional Authority. Group village Headman Tamani. Anne Solene Le Dantec. 2009. 93 pages.

Compte rendu d'activités. Novembre 2011 – Octobre 2012. Projet de Développement Agricole. Région Sud et Centre du Malawi. Inter Aide. 2013. 21 pages.

Compte-rendu technique et financier. Compte-rendu d'exécution relatif à la tranche 1 de la Convention n°: CZZ 1657 01 G (CP Renforcement de l'autonomie et des capacités productives des agricultures familiales en zones rurales isolées d'Afrique subsaharienne). Période couverte : 01/11/2010 au 31/10/2011. M. Spada. Inter Aide. Mars 2012. 54 pages

Compte-rendu technique et financier. Compte-rendu d'exécution relatif à la tranche 2 de la Convention n° : CZZ 1657 01 G (CP Renforcement de l'autonomie et des capacités productives des agricultures familiales en zones rurales isolées d'Afrique subsaharienne). Période couverte: 01/11/2011 au 31/10/2012. J. Galindo. Inter Aide. Février 2013. 36 pages

Development perspectives for an Ethiopian agrarian system sinking into crisis. Agrarian diagnosis carried out from march to october 2011. Doyogena Woreda, Kambatta, Southern Ethiopia. Aurélie Cheveau, Camille Hoornaert, Hubert Cochet. Inter Aide. 2012. 47 pages.

Diagnostic agro économique réalisé dans le groupe village Nthesa, Ta Kalumbu, Région Centre Malawi. Helène Le Provost. 2004. 99 pages.

Etat de lieu de l'organisation paysanne regionale Fagnimbogna. Région Vatovavy Fitovinany. Inter Aide, Haona Soa. 2012. 35 pages

Ethiopian Iddirs mechanisms. Case study in pastoral communities in Kembata and Wolaita. Thomas Léonard. Inter Aide. 2013. 104 pages

Etude du rôle de la pomme de terre dans la sécurité alimentaire des agriculteurs d'une petite région agricole d'Ethiopie : Kambatta, Woreda de Doyogena. Mémoire de fin d'études. Noémie Rullier. 2012. 98 pages.

Goat production. Guidelines. Inter Aide. 8 pages

Group dynamics. Guide. Inter Aide. 2011. 11 pages

Group management training. Guidelines. Inter Aide. 10 pages

Having a gnary in your APC. Guidelines. Inter Aide. 5 pages

Impact assesment of cultivated forage introduction – Forage actions perspectives. Kambatta area - Kachabira Woreda. Félix Mathurin. Présentation Powerpoint. 48 slides.

Integrated pest management (for small scale irrigation). Training guidelines. Inter Aide. 5 pages.

Kufananitsa pakati pa APC ndi Minibus. Inter Aide. 2011. 2 pages

L'accès au fourrage dans les zones de moyenne et de haute altitude du Wolayta et du Kambatta. Note illustrée sur le bétail et le fourrage, les expériences menées par Inter Aide, l'adoption observée et premiers effets des activités, les réflexions, enjeux et perspectives. F. Bourgois (francois.bourgois@interaide.org), M. Spada (michael.spada@interaide.org). Inter Aide, Mai 2012. 17 pages

Land husbandry.Improvement of soil proprieties. Guidelines. Inter Aide. 9 pages

Local seeds, good for you, good for your field. Guidelines. Inter Aide. 15 pages.

Management of seed banks. Guidelines. Inter Aide. 13 pages

Management of seeds banks. Training for leaders of groups. Trainers guidelines. Inter Aide. 2009. 11 pages

Note d'Initiatives ONG. Convention Programme. Renforcement de l'autonomie et des capacités productives des agricultures familiales en zones rurales isolées d'Afrique subsaharienne. Inter Aide. AFD. 2010. 65 Pages

Rapport annuel 2012. Inter Aide Agro Phalombe Project. 2012.36 pages.

Rapport annuel, année 2010- 2011. Madagascar – site Manakara. Renforcement de l'autonomie et des capacités productives des agricultures familiales en zones rurales isolées d'Afrique subsaharienne. Haja Ramanantsialonina, responsable de programme. Inter Aide. 2011. 65 pages

Rapport d'activités annuel, novembre 2011- octobre 2012. Madagascar – Mananjary. Renforcement de l'autonomie et des capacités productives des agricultures familiales en zones rurales isolées d'Afrique subsaharienne. Eric RAVELOMANARIVO, Responsable de Programme. Inter Aide, 2012. 60 pages

Roots &Tubers Guidelines. Inter Aide. 12 pages.

Small Scale Irrigation (SSI) guidelines. Inter Aide. 36 pages

Rapport d'activités à l'attention de la fondation Lord Michelham of Hellingly. Année 1 : 2012. Préserver et diversifier la production agricole familiale au sein de trois districts sensibles ruraux du sud de l'Ethiopie. *Hadero – Doyo Gena et Damot Sore*. Inter Aide. 2013. 15 pages.

Third training: Preparation of the 2nd year with the APC. Inter Aide. 2012. 4 pages.

Training on Tree Production. Agroforestry – Aforestation- Fruit production. Guidelines. Inter Aide. 20 pages

VIII. ANNEXE 8: Localisation des interventions

Éthiopie : Localisation et contexte :

L'intervention se déroule dans 5 districts de la Région Sud de l'Éthiopie appartenant à la zone du Kembatta (Kacha Bira, Hadero et Angacha) et du Wolayta (Damot Gale et Ofa). Il s'agit des zones rurales les plus densément peuplées du pays avec une densité moyenne proche de 450 habitants par km². 92% de la population habite en milieu rural. Les familles vivent d'une agriculture familiale de subsistance, sur des parcelles d'environ 0,5 ha.

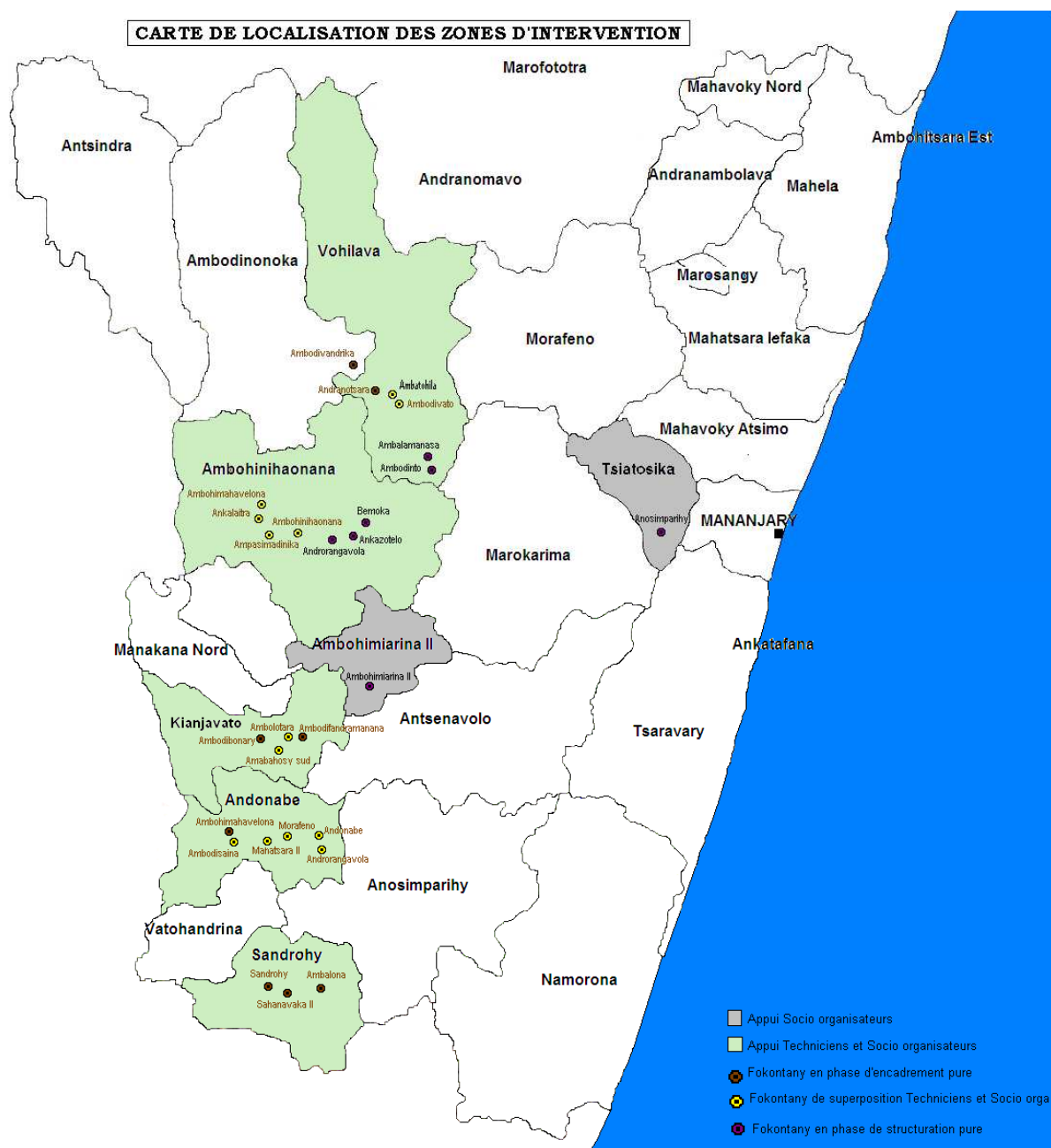


Madagascar : Localisation et contexte :

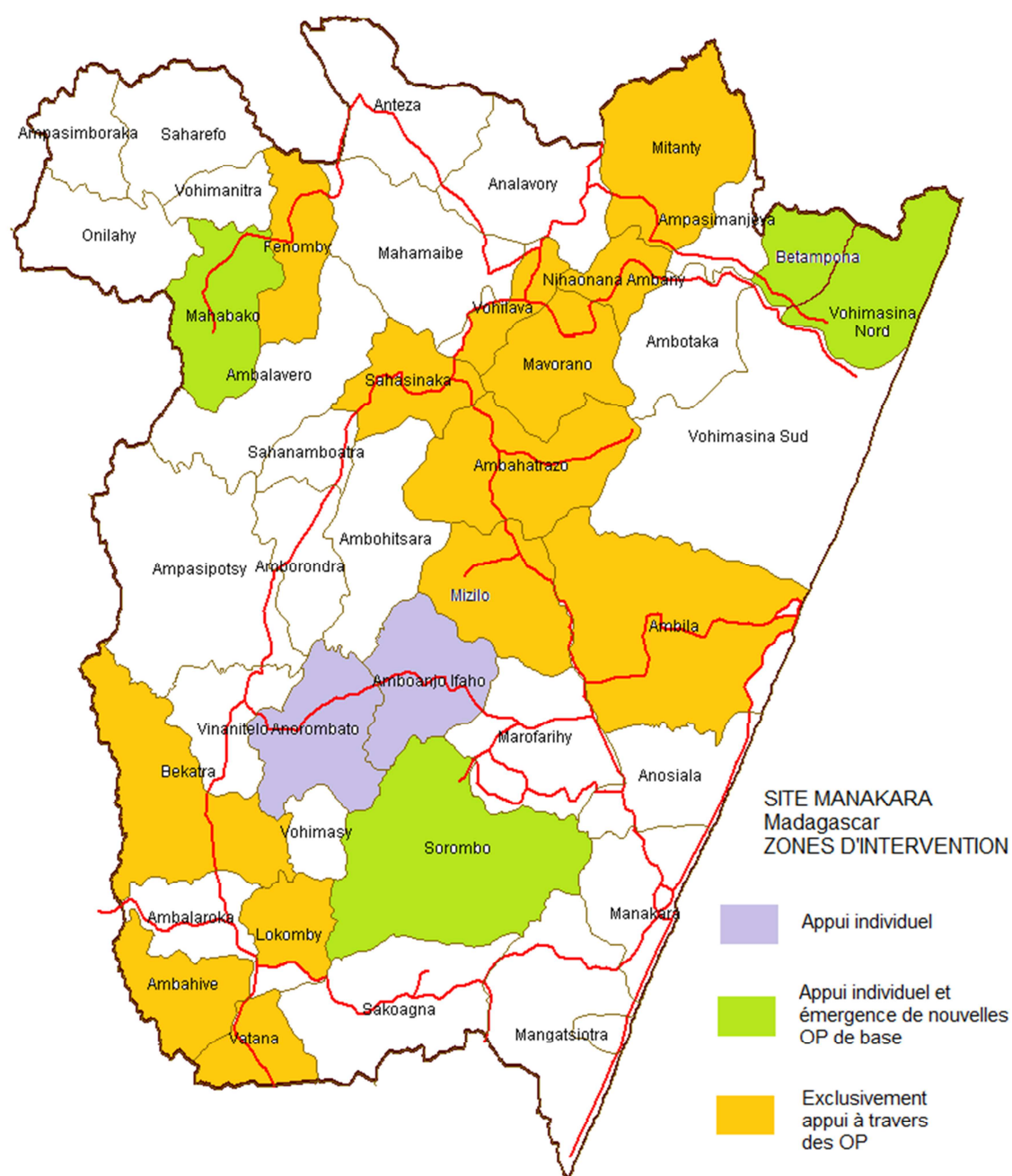
L'action cible les districts de Manakara et Mananjary sur la côte sud-est. Cette zone est l'une des plus pauvres et des plus densément peuplées (100 hab./km²), où 90% de la population vit d'une agriculture de subsistance. Bénéficiant d'un climat tropical-humide, les précipitations sont abondantes, mais souvent très irrégulières. Progressivement, avec la chute des cours du café et le départ des entreprises d'exportation, les populations se sont tournées vers la production rizicole et les cultures pluviales sur colline. L'accroissement de la population, le manque de terre de bas-fond et la surexploitation des collines ont abouti à une situation ne permettant plus à un grand nombre de ménages ruraux de produire suffisamment pour couvrir leurs besoins vitaux.



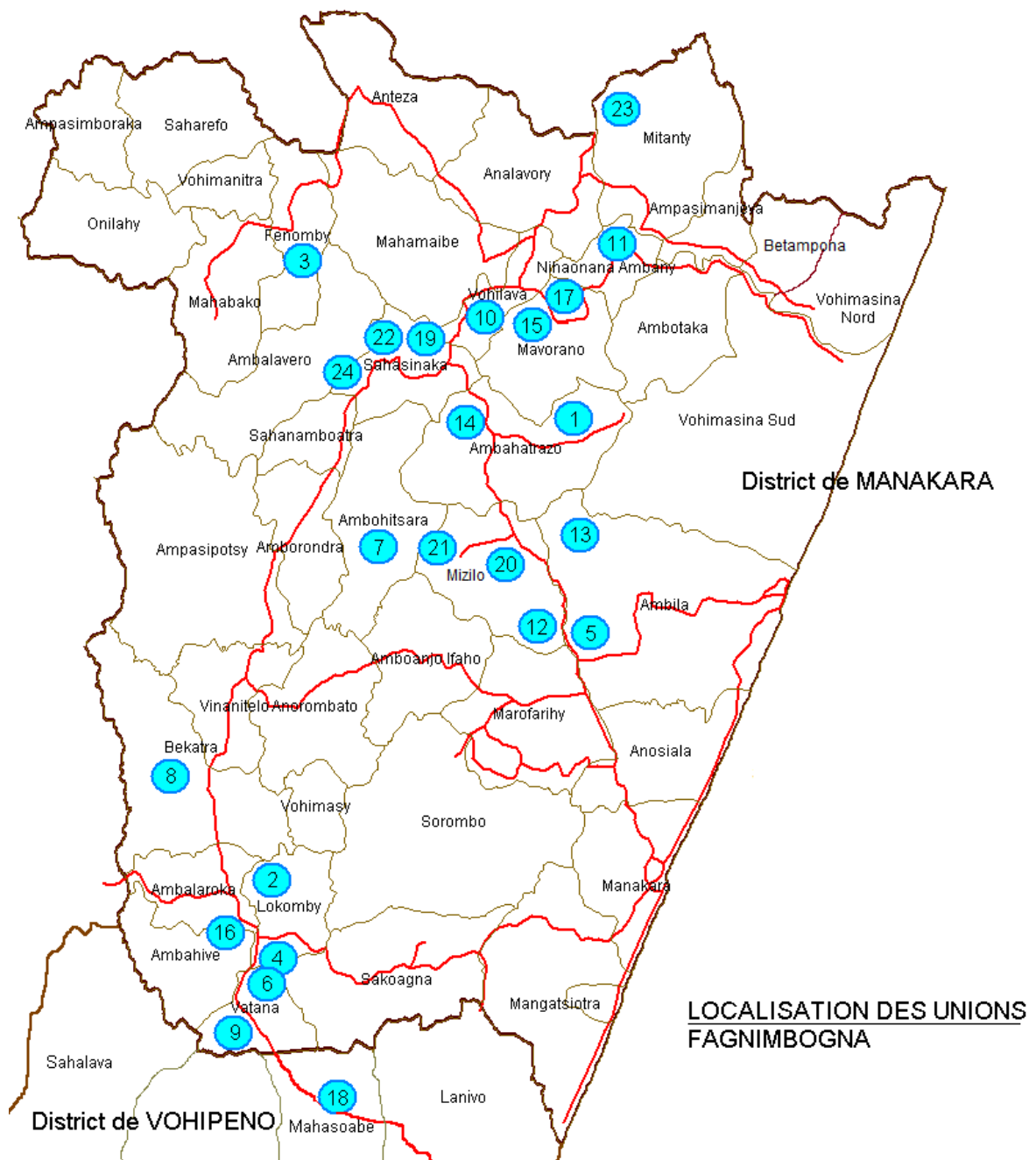
Carte des interventions dans le district de Mananjary (Région Vatoity Fitovinany)



Carte des interventions dans le district de Manakara (Région Vatovy Fitovinany)

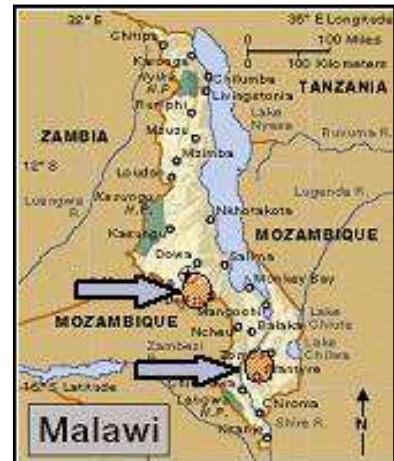


Carte de localisation des Unions de la Fédération Fagnimbogna dans les districts de Manakara et de Vohipeno

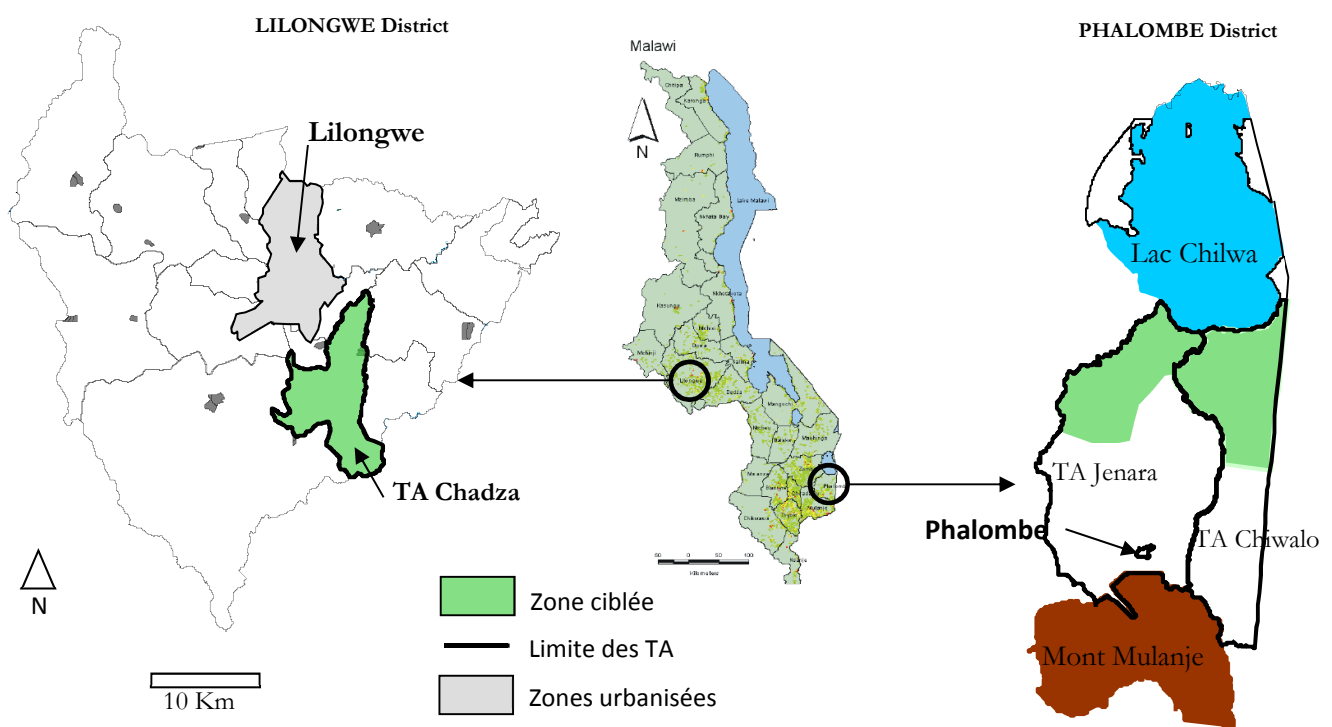


Malawi : Localisation et contexte :

L'action cible les districts de Lilongwe (Chadza) en région Centre et Zomba (Chikowi et Mwambo) au Sud. Les densités de population sont très importantes, jusqu'à 220 hab./km². La majorité des familles vit d'une agriculture de subsistance. Plus de 50% des familles des zones ciblées vivent sous le seuil national de pauvreté (90€/an/personne). Les familles sont organisées au sein d'un village et les terres sont attribuées aux femmes d'où leur rôle essentiel en agriculture.



Localisation des interventions dans les districts de Chadza et Phalombe.



Sierra Leone : Localisation et contexte :

L'action se déroulera dans le nord du District de Bombali (zones de Sella Limba, Senda Loko et Gbanti Kamaranka). Ce district, situé dans la moitié nord du pays, a été particulièrement touché par la guerre civile. L'agriculture traditionnelle était fondée sur la pratique ancestrale de l'abattis-brûlis, laquelle a du céder la place à des modes de gestion des terres productives plus stables du fait de la disparition progressive du couvert forestier. Le passage d'un modèle cultural à un autre entraîne des bouleversements dans l'adaptation au milieu. L'insécurité alimentaire qui prévaut dans les zones rurales est également liée à la forte dépendance du calendrier cultural aux conditions de pluviométrie (entraînant une concentration du travail sur des périodes courtes) et à l'absence de traction animale, deux facteurs qui se conjuguent pour situer le principal verrou de productivité au niveau de la disponibilité de la force de travail plus que sur l'accès à la terre.

